

# La Politique au risque de la Spiritualité

## Démocratie et quête de sens

<b>I - Programme complet</b>	3-4
<b>II – Documents généraux</b>	5
1. Le texte d'appel du 18 mars 2006	7-8
2. Présentation de la manifestation	9-10
3. La démocratie une valeur spirituelle : <i>Invitation à la réflexion</i>	11-18
4. Réfléchir et agir ensemble : l'éthique du débat	19-24
<b>III- ELEMENTS D'INFORMATION SUR LE SERVICE CIVIQUE OBLIGATOIRE</b>	25
1 - Une plateforme associative à l'initiative de « <i>La Vie</i> »	27-29
2 - Les contenus possibles d'un service civique obligatoire	30
- Récit	31-37
- Eléments de propositions (résumé de l'ouvrage Bereau)	38-39
- L'exemple allemand (tiré de l'ouvrage Bereau)	40
3 - Enjeux et questions	41-45
4 - Les questions à débattre	46
<b>IV - Les groupes ateliers</b>	47-51
<b>V - Les organisateurs</b>	52
<b>VI - Les partenaires</b>	53-54
<b>VII - Le comité de pilotage</b>	55

**En partenariat avec**



# I – LE PROGRAMME COMPLET

Ce programme tient compte de certaines défections de dernière minute notamment celle de Jacques Delors qui ne pourra assurer sa prestation.

## 1<sup>er</sup> décembre : La démocratie, une valeur spirituelle ?

**13h30 : ACCUEIL**

**14h30** : ASSEMBLEE PLENIERE

- Présentation des mouvements organisateurs des partenaires et de la manifestation : Marc Henry-Baudot
- Mot d'accueil de Didier Paillard, Maire de Saint-Denis
- Le déroulement de la manifestation : Gilles Guillaud

**15h** : Présentation du texte élaboré par les organisateurs.

La démocratie une valeur spirituelle ? Par Jean Baptiste de Foucauld (D&S)

**15h30** : TRAVAUX DES GROUPES-ATELIERS

débats à partir d'expériences vécues sur 16 thèmes proposés

**Premier temps**

- Comment les projets et actions collectives que nous menons dans un contexte particulier, permettent ils un cheminement exprimant un désir de citoyenneté, de contenu et de sens ?
- Quels en ont été les obstacles ou les éclairages nouveaux ?
- Cela nous a-t-il permis de renforcer les liens entre notre vie personnelle et notre vie citoyenne ?

**17h00 : PAUSE**

**17h15** : *Deuxième temps*

- Comment, à travers l'expérience militante, l'engagement, et les différentes formes d'activité professionnelle avons-nous rencontré des convictions différentes qui ont alimenté ou modifié notre conception de la vie ?
- Y voyons nous une dimension de spiritualité ?
- Cela enrichit il notre vision et notre pratique de la démocratie ?
- Quels liens voyons nous entre expérience spirituelle et expérience démocratique ? Portée et limites

**19h00 : REPAS**

**21h00** : ASSEMBLEE PLENIERE: la démocratie est-elle une valeur spirituelle ? Trois points de vue :

- Jérôme Vignon
- Cheikh Bentounes
- Patrick Viveret

**22h00** : Fin

## 2 décembre : L'éthique du débat, une nouvelle exigence

**9h00 : ACCUEIL**

**9h30** : ASSEMBLEE PLENIERE « Matinale »

**10h00** : Réfléchir et agir ensemble : l'éthique du débat avec Patrick Boulte

**10h30** : Un projet de société, l'exemple du Service civique obligatoire, Philippe Merlant, journaliste à *La Vie* : Une initiative associative : la Plateforme Bruno Julliard, Président de l'UNEF : Questionnements Comment ?

**11h00** : Ce qu'en pensent les jeunes

Après un travail préalable mené avec des jeunes de la Seine-Saint-Denis, élèves de terminale, université de Villeteuse, Associations, Animafac par séance animée par Annie Pommerole et Odile Guillaud.

**12h15** : Repas

**14h30** : Organisations possibles et questions qui se posent avec Didier Minot

**15h00** : Eclairages et interrogations sur le service civique obligatoire conçu comme un projet de société  
Jean-Marie Pithon, Anne Marie Villard, Philippe Bernoux, Dominique Chavanat, Michel Gaudel.

**16h00** : TRAVAUX DES GROUPES-ATELIERS

- Comment se sentir concernés par un tel projet ?
- Comment débattre collectivement d'un projet de société ?
- La manière de débattre peut elle en elle-même devenir une valeur démocratique et spirituelle ?

**18h00** : Pause

**19h00** : ASSEMBLEE PLENIERE

Evaluations, animé par Guy Aurenche, Président des Amis de la Vie

- en quoi avons-nous évolué grâce au débat ?
- en quoi l'éthique du débat est-elle facteur de transformation personnelle et sociale ?

**20h00** : Buffet

**22h00** : Fin

### **3 décembre : Le spirituel, un souffle pour la politique ?**

**9h00** : ASSEMBLEE PLENIERE « Matinale »

**9h30** : Synthèse des journées précédentes

- Slimane Tounsi : Illustrations sur les groupes - ateliers
- Annie Pommerole : Les jeunes et le service civique obligatoire
- Guy Aurenche : L'éthique du débat , évaluation.

**10h15** : Présentation des deux tables rondes : Bernard Ginisty

- Quelles questions les citoyens posent-ils aux politiques?
- Comment, à travers leur action, donnent-ils sens à leur vie et participent-ils à une espérance collective
- Comment relient-ils morale et efficacité ?
- Comment peuvent-ils donner envie de faire de la politique ?
- Quelles questions les politiques posent-ils aux citoyens ? –
- Comment dépassent ils la défense de leurs intérêts particuliers pour faire émerger l'intérêt général ?

**10h30** : Première table ronde ; animateur : Bernard Ginisty

Avec Elisabeth Guigou (PS), Jean Christophe Lagarde (UDF), Pierre Saglio (ATD quart monde), Yaya Dianka ( Recit)

**12h00** : Repas

**14h00** : Deuxième table ronde ; animateur : Jo Spiegel

Avec Patrick Braouezec( PC), Eric Raoult(UMP), Benoit Hooge (animateur d'atelier), Ines Mimin ou son représentant (JOC)

**15h30** : Observateurs des débats

Animateurs : Jo Spiegel et Bernard Ginisty

Mr de Berranger, Evêque de Seine saint Denis, JP Cavalié (Cimade), Elisabeth Boyer SG des radicaux de Gauche, Louis de Courcy, journaliste de *La Croix*

**16h15** : Perspectives par les animateurs du Colloque

Avec Jacques Bruneau(Poursuivre), Jean Baptiste de Foucauld( D&S) et Jacqueline Louiche ( La Vie Nouvelle)

**16h 45** : fin

## II – DOCUMENTS GÉNÉRAUX

1. Le texte d'appel du 18 mars 2006	6-7
2. Présentation de la manifestation	8-9
3. La démocratie une valeur spirituelle : <i>Invitation à la réflexion</i>	10-17
4. Réfléchir et agir ensemble : l'éthique du débat	18-24



# 1 - Le texte d'appel du 18 mars 2006

**Trois mouvements : La Vie Nouvelle, Démocratie & Spiritualité, Poursuivre**, se sont reconnus une culture commune, ou du moins proche, articulée autour de la **PERSONNE**.

**A partir d'un CONSTAT :**

- **La mondialisation est porteuse d'espoirs mais génère aussi de graves dysfonctionnements et des conflits culturels, économiques et politiques.**
- En France, l'Etat, garant de l'unité nationale est fragilisé face à une économie envahissante. Il n'assume plus la juste répartition des biens et, face à une Europe insuffisamment définie, confrontations plutôt que négociations et blocages institutionnels empêchent les adaptations nécessaires.

Un nouveau souffle, un nouvel élan peuvent être recherchés dans la fécondation réciproque du spirituel et du politique qui n'agissent plus l'un sur l'autre.

**Ils formulent un PROJET COMMUN.**

Ils proposent à des partenaires **individuels ou collectifs**, proches de ces préoccupations, de venir les rejoindre dans une manifestation nationale ayant pour objet :

## **La politique au risque de la spiritualité**

Par **politique**, ces mouvements entendent l'organisation du « vivre ensemble » et des choix que cela implique. L'idéal démocratique veut que ces choix soient remis aux citoyens.

*« Chaque homme, en naissant, naît dans un espace commun. La pluralité précède l'individu. C'est cela, le politique : l'expérience du commun, la mise en commun des actes et des paroles, animée par un goût de vivre ensemble. »*  
Hannah Arendt

Le **spirituel** n'est pas ici synonyme de religieux. Ce mot incite chacun à réfléchir à sa place dans l'espace et le temps, sur sa finalité mais aussi sur le ressort qui sous-tend son action.

**« Je veux parler de notre plus grande richesse, de « l'humain » caché en chacun de nous, ce noyau « d'humanum » qui loge en lui ce que certains appellent « le Dieu en chacun de nous » ou le Dieu tout court, ou encore ce que d'autres nomment Conscience, Raison, Amour... »**

*C'est dans cette composante humaine, dans ce « temple intérieur de la vie » que réside le seul espoir pour qu'un véritable présent soit réinventé... ».*

Majid Ranhema

<p><b>Il importe alors de mobiliser les énergies pour retrouver un sens collectif. Mais, pour dégager une orientation obéissant à leurs finalités les plus élevées, les démocraties ne doivent-elles pas se laisser féconder par des valeurs spirituelles ?</b></p>
---

## 1 – L'objectif

Comment relier quête spirituelle d'abord **personnelle** et projet politique par essence **collectif** ?

Les changements personnels de comportement ne suffisent pas à modifier la société et ne sont pas nécessairement un préalable ; Mais les changements collectifs qui ne s'appuient pas sur des changements individuels trouvent vite leurs limites...

- Comment changements individuels et changements collectifs peuvent-ils interagir pour parvenir à un « vivre ensemble » reconnaissant à chacun une place, quelles que soient ses origines, pour transformer et préserver le monde où nous vivons ?
- Comment construire une société respectueuse des diversités et faire émerger un projet collectif porteur d'unité et mobilisateur ?
- Comment l'engagement politique peut-il trouver sa dignité en répondant aux aspirations les plus profondes des hommes et des femmes d'aujourd'hui ?

## 2 - La démarche

Elle se déroulera en trois journées :

### 1<sup>ère</sup> journée : **la démocratie, une valeur spirituelle ?**

En France, notre démocratie n'est-elle pas porteuse d'une valeur spirituelle pour la société civile à travers les valeurs républicaines qu'elle met en jeu : *liberté, égalité, fraternité* ?

Les gestes, les processus politiques dans lesquels s'impliquent les citoyens sont souvent inspirés par une réflexion trouvant sa source au plus profond de chaque personne.

A partir de réalisations même minuscules, à travers des exemples concrets dont on entendra le **témoignage**, peut-on percevoir des expérimentations mettant en cohérence (ou tentant de le faire) convictions individuelles et actions collectives ? et quelle en est leur portée ?

### 2<sup>ème</sup> journée : **l'éthique du débat, une nouvelle exigence.**

**Comment les débats politiques peuvent ils passer aujourd'hui d'une compétition en vue du pouvoir à un dialogue fondé sur la reconnaissance de l'autre, en vue d'un projet partagé ?**

La manifestation proposée veut expérimenter cette **proposition de débat** à travers un exemple concret :

*Faut-il mettre en œuvre un service civique obligatoire et comment ?*

### 3<sup>ème</sup> journée : **le spirituel, un souffle pour la politique ?**

Réponses d'hommes politiques à des questions posées au préalable :

- ▶ Comment, à travers leur action, les politiques donnent-ils sens à leur vie et participent-ils à une espérance collective ?
- ▶ Comment maîtrisent-ils leur désir de pouvoir pour éviter qu'il détourne le sens et la cohérence de leur action ?
- ▶ Comment relient-ils morale et efficacité ?
- ▶ Comment distinguent-ils compromis et compromissions ?
- ▶ Comment les citoyens les aident-ils dans cette tâche et comment s'efforcent-ils de dépasser la seule défense de leurs intérêts particuliers pour concourir à faire émerger l'intérêt général ?

**Donnez-nous envie de faire de la politique**



## 2 : Présentation de la manifestation

A la veille de l'élection présidentielle, les trois mouvements organisateurs de ces journées voudraient favoriser une réflexion qui redonne sens au projet républicain. dans une démarche de partage et d'ouverture selon une méthode construite et progressive.

### **Une démarche de partage et d'ouverture**

Chaque homme a une égale valeur, une égale dignité. Chaque homme a le même pouvoir de participer à la décision collective : tel est le sens de la démocratie.

C'est inscrit dans la déclaration des droits de l'homme et dans notre devise républicaine : liberté, égalité, fraternité. Cela existe et c'est une première victoire.

Mais les mots ne suffisent pas. La démocratie n'est encore qu'une immense promesse qui pour être pratiquée doit être portée au-delà des intentions par une force bien plus grande, l'énergie de chacun, ce à quoi il croit, le sens qu'il donne à sa vie.

Une force appliquée à des constructions collectives, dépassant les intérêts particuliers, ciment nécessaire de la démocratie, du vivre ensemble.

C'est cette promesse que nous appelons valeur spirituelle. Elle s'inscrit dans les valeurs de la laïcité, auxquelles nous croyons tous.

Elle exige que nous apprenions à construire ensemble, dans notre diversité de générations, de cultures, de quêtes et de croyances, à retrouver ensemble ce qui nous anime chacun, à pratiquer le débat pour développer des projets citoyens.

Elle exige que nous réinventons le politique, le dialogue entre tous les citoyens et les hommes politiques également responsables, chacun au niveau où il est, en associant démocratie participative et démocratie représentative.

Cette démarche est lancée par trois mouvements qui tiennent pour essentielle l'unité de la personne dans ses dimensions spirituelle, philosophique et politique persuadés de la nécessité de fonder la politique sur l'engagement de chaque citoyen pour la construction d'espaces communs de dialogue et d'action.

Elle veut s'ouvrir à ceux qui le souhaitent et se traduire, dès la campagne électorale, par des propositions qui s'inscriront dans la durée.

### **Une méthode de travail construite et progressive**

La démarche proposée se veut expérimentale.

Il s'agit alors pour que cette expérimentation soit fructueuse d'en bien percevoir les articulations :

- Articulation entre une réflexion conceptuelle sur la démocratie et les pratiques démocratiques de chacun ;
- Articulation entre le contenu des projets abordés et la façon dont le débat s'instaure et se développe ;
- Articulation entre les phases de conception, de dialogue et de décision dans la relation entre les citoyens et les hommes politiques.

Compte tenu de ces articulations le programme de ces journées se lira de la façon suivante

#### **Première journée : la démocratie, une valeur spirituelle ?**

- Un texte d'invitation à la réflexion, rédigé et présenté par Jean Baptiste de Foucauld au nom des trois mouvements organisateurs qui doit pouvoir s'enrichir des réflexions de chacun a été adressé aux participants. Commune référence il pourra représenter une ligne directrice dans la suite de la manifestation.
- Une première réflexion en petits groupes permettra aux participants de réfléchir à leurs modes d'action dans la société : sont ils bien l'expression du sens qu'ils donnent à leur vie ? contribuent ils à la construction de notre vivre ensemble ?
- Trois personnalités invitées : le spirituel : le cheikh Bentounès, le politique Jacques Delors, le philosophe : Patrick Viveret . Ils expliqueront ce que le thème de la manifestation : « La politique au risque de la spiritualité » et « la démocratie valeur spirituelle » représente pour eux.

## **Deuxième journée : l'éthique du débat : une nouvelle exigence**

Cette deuxième journée abordera à partir d' un exemple, le Service Civique obligatoire ce que peut être un projet citoyen,

- Un projet améliorant les liens entre les citoyens en leur donnant un sentiment d'appartenance
- Un projet conçu à la suite d'un véritable débat à partir d'une commune information et de l'expression de chacun

Une étroite interpénétration entre ces deux thèmes marquera la journée

Avec des temps d'information : La mobilisation actuelle, les éléments techniques sur les modalités possibles pour un service civique ,  
Une réflexion sur les conditions qui permettraient à un tel service d'être réellement « civique »

Et des temps de débats : débat entre deux personnalités l'une Philippe Merlant, de la Vie promoteur d'une plateforme associative, l'autre Bruno Julliard Président de l'UNEF,  
Débat avec des jeunes de Saint Denis élèves de terminales universitaires ou jeunes professionnels militants  
Débats entre participants à la manifestation

Des conclusions seront tirées tant sur le plan du contenu du projet que sur celui de la progression des débats

## **Troisième Journée : le spirituel : un souffle pour le politique**

Cette journée sera consacrée au dialogue entre les citoyens et les hommes politiques : comment ces dialogues existent-ils actuellement ? A quels obstacles se heurtent ils ? Quelles sont leurs perspectives d'évolutions ?

**Premier temps** : Quelques participants : Slimane Tounsi, Annie Pommerolle et Guy Aurenche présentent ce qui ressort du travail des jours précédents

**Deuxième temps** : deux tables rondes successives constituées chacune de deux élus de Seine-Saint-Denis et de deux représentants des participants.

La première animée par Bernard Ginisty avec Patrick Braouezec et Eric Raoult.

La seconde animée par Jo Spiegel avec Elisabeth Guigou et Jean Christophe Lagarde.

Ces tables rondes devraient déboucher sur des questionnements réciproques élus citoyens

**Troisième temps** : trois observateurs Jean Pierre Cavalié de la Cimade, Mgr de Berranger évêque de Saint-Denis et une personnalité européenne donneront leur opinion sur le contenu de la manifestation.

Les mouvements organisateurs traceront dans un quatrième temps les perspectives qui s'ouvrent à la suite de cette manifestation et les modes de collaboration qui pourraient se développer avec un cercle de partenaires élargi.

# 3 : La démocratie, une valeur spirituelle ?

## *Invitation à la réflexion*

Pour beaucoup de nos concitoyens, la démocratie se résume à un système politique reposant sur des élections libres et un ensemble de principes (les droits de l'Homme), de procédures (le votes des lois, l'administration locale) et d'institutions (le Parlement, le Gouvernement etc). Il apparaît cependant de plus en plus que cette vision étroite de la démocratie n'est pas satisfaisante et menace la démocratie elle-même. Elle néglige les conditions morales du bon fonctionnement de la démocratie qui ont pourtant été affirmées par la plupart des grands penseurs politiques, qu'il s'agisse, notamment, de Montesquieu (la démocratie repose sur la vertu), ou de Rousseau (l'intérêt particulier doit se fondre dans l'intérêt général). Cette exigence morale doit donc être réaffirmée aujourd'hui et se traduire davantage dans les faits. Mais comment ? A partir de quelles bases ? Il est apparu aux trois organisations qui sont à l'origine de cette manifestation que cette dimension fondamentale de la démocratie pouvait et devait être réitérée, dans un contexte qui a profondément changé, sous une forme nouvelle. Telle est l'hypothèse, qui forme le thème de cette première journée : la démocratie n'est pas seulement une valeur politique; elle est aussi une valeur spirituelle, qu'il convient de prendre en tant que telle, avec tout ce que cela implique.

Voilà ce que les développements qui suivent voudraient expliciter :

## 1. Les raisons qui justifient une approche spirituelle de la démocratie

### *1.1. D'abord nous ne sommes pas satisfaits de la manière dont les démocraties fonctionnent aujourd'hui*

La politique, objet de tant de passions, va mal. Elle est, dans l'opinion publique, fortement dévalorisée, souvent caricaturée, presque mise hors jeu. Elle a perdu ses lettres de noblesse, sa capacité à construire un bien commun. Or, en démocratie, cette perte est redoutable car elle déforme la recherche collective de sens et ouvre la porte à la démagogie, au populisme et au totalitarisme caché quand le sens se résume à la recherche du pouvoir.

Contrairement à la théorie professée par beaucoup de politologues ou de tenants des sciences sociales, les démocraties paraissent de moins en moins en mesure de régler, par elles-mêmes, les problèmes auxquels elles sont confrontées: l'économie, les finances, l'argent pèsent trop sur les sociétés ; la mondialisation, qui pourrait être un progrès, menace les pauvres des pays riches et enrichit surtout les riches des pays pauvres ; la question de l'exclusion se pose en termes nouveaux dans les pays développés, tant pour les personnes que pour les groupes sociaux, et s'ajoute à la question de l'exploitation, qui, elle-même, prend des formes nouvelles ; la perte du sens et des repères, l'individualisme excessif entraînent une crise du lien social de solidarité au moment même où les technologies facilitent les contacts interpersonnels ; les solidarités intergénérationnelles vis-à-vis des jeunes, des seniors, ou des personnes très âgées peinent à s'exprimer ; des réactions identitaires, communautaires, fondamentalistes ou intégristes se produisent qui menacent la paix civile et peuvent facilement dégénérer en violence. Enfin, la question climatique et écologique n'est pas prise suffisamment au sérieux en raison des remises en causes du modèle dominant qu'elle impose. Les nuages s'amoncellent, la conscience de ces périls divers s'accroît, mais le système politique n'en tire pas les conséquences. En sorte que le risque de "sortie de route de l'humanité" pour reprendre une expression de Patrick Viveret s'accroît.

### *1.2. Nous constatons que ce déficit de volonté et d'action prend des formes particulièrement graves en Europe et en France.*

L'Europe tout d'abord est en panne, et en panne au moment où l'histoire s'accélère, avec l'entrée en scène de nouveaux acteurs comme la Chine ou l'Inde. Le compromis minimum auquel étaient parvenus les 25 Etats a été refusé par les citoyens de deux pays, sans que ce refus soit porteur dans l'immédiat du moindre projet de remplacement. Les fragiles, bien qu'originales, institutions européennes, victimes du déficit démocratique et de l'élargissement, n'arrivent plus à progresser. Elles risquent d'être minées peu à peu par l'individualisme d'Etat. L'Europe manque de responsables engagés et prêts à risquer. Elle n'a pas assez d'idées. Elle n'a plus aujourd'hui de projet global mobilisateur et a besoin d'un nouveau souffle.

Cette crise de l'Europe est largement due à la crise française, puisque notre pays était jusqu'à présent l'un des moteurs de la construction européenne. Cette crise nationale a sa dimension propre et ses particularités : chômage élevé, lourdeur et désorganisation étatique, difficulté à trouver l'équilibre entre efficacité économique et progrès social. Derrière ces symptômes, il y a des causes : absence de diagnostic clair sur nos difficultés ; résignation, fatalisme et manque de volonté ; défauts de méthode ; incapacité à proposer un projet clair et mobilisateur, expliqué de manière pédagogique, qu'il soit vraiment libéral, vraiment social démocrate, ou vraiment original. Absence par conséquent d'engagement et de courage de ceux qui gouvernent, à quelques exceptions près qui confirment la règle. Et multiplication désordonnée de mesures pour répondre aux demandes de l'opinion, telles qu'interprétées ou manipulées par les médias, mesures souvent incohérentes, et qui ne font pas une politique. On a l'impression que le combat pour le pouvoir ou pour sa préservation l'emporte, de beaucoup, sur un exercice cohérent de celui-ci au service du pays et de l'intérêt général. A la veille de l'élection présidentielle, toutes ces questions doivent être posées et si possible élucidées, notamment celle du déficit spirituel et moral des classes dirigeantes.

Cette situation n'explique qu'en partie le désengagement civique et social. Ses causes sont profondes. Elles se situent au-delà du cycle enthousiasme collectif / déception / repli sur les valeurs privées, tel qu'analysé par Albert Hirschman. Elles sont liées à la puissance de la notion d'intérêt personnel dans nos sociétés : la valeur dominante est aujourd'hui celle de l'intérêt individuel : ne vaut que ce qui rapporte au moins autant qu'il coûte. La logique du marché, du rendement et du prix a débordé bien au-delà de sa sphère légitime pour pénétrer les relations intersubjectives. Elle influence aussi les comportements collectifs qui ont perdu le support des idéologies traditionnelles. Il serait illusoire de penser que l'on peut réveiller le sens de l'engagement collectif durable, allant au-delà des mobilisations électorales temporaires, par de simples mesures, aussi nécessaires soient-elles. Il faut agir en amont sur le système de valeurs lui-même, et contenir non seulement le marché, mais, plus profondément, et plus gravement, l'esprit du marché qui a pénétré dans nos têtes.

**1.3. Dans ce contexte, nous ressentons fortement le besoin pour nos démocraties de s'appuyer sur une force morale particulière, qui leur soit propre et les conforte, faute de déperir.**

Les procédures démocratiques classiques (liberté d'expression et d'opinion, élections libres) suffisent généralement pour assurer un minimum de régulations sociales, même avec des comportements relativement individualistes et égoïstes, et c'est ce qui rend la démocratie généralisable. Mais ces procédures ne suffisent plus si l'on entend accomplir pleinement le projet démocratique dans son ambition la plus haute, ainsi que lorsque les Etats sont confrontés à des défis particulièrement difficiles, comme c'est le cas aujourd'hui. Les démocraties ne se réduisent pas à un exercice électoral périodique : elles ont besoin de citoyens pratiquant concrètement les valeurs démocratiques. Elles ont besoin d'une force spécifique qui, tout en restant fidèle à leurs principes, les tire vers le haut, qui soude le corps social, et qui a nécessairement un contenu moral et spirituel particulier. Où se trouve aujourd'hui cette force ?

**1.4. Nous pourrions la trouver dans les religions instituées, mais à certaines conditions.**

**Les religions peuvent en effet apporter aux démocraties des ressources qui leur manquent plus aujourd'hui qu'hier, et dont elles sont en quelque sorte des spécialistes. On peut citer :**

- l'aide à la constitution de l'identité symbolique des personnes ;
- la valorisation d'un lien social n'obéissant pas au seul principe d'utilité et de rentabilité ;
- le souci des plus pauvres, des peu efficaces, des personnes en situation d'exclusion, des minorités ;
- la capacité à la modération des désirs, là où le système économique les active sans cesse, au-delà même des possibilités de les satisfaire, ce qui engendre un sentiment de frustration permanente ;
- le sens du temps et du long terme, là où prime l'instant présent ;
- une forme particulière de respect de la nature ;
- une vision holiste de la vie, où le Nous précède le Je, où il y a une dette à assumer et donc des devoirs pour rendre au moins autant qu'il a été reçu ;

Ceci suppose cependant que les religions acceptent de se placer dans le cadre démocratique, et non au-dessus de lui, et achèvent cette révolution copernicienne d'acceptation mutuelle : se mettre au service des démocraties, plutôt que de les accepter faute de mieux ou de s'y rallier par réalisme mais avec le projet plus ou moins avoué d'y exporter leur propre morale. Il faudrait à la fois que les religions reconnaissent le caractère spirituel des principes démocratiques, qu'elles travaillent cette dimension et qu'elles la développent. Il faudrait aussi qu'elles reconnaissent leur caractère potentiellement inhumain, leur face d'ombre et l'intérêt pour elles, de ce point de vue, de la régulation démocratique externe. Il ne s'agit pas pour elles de renoncer à leur message et à leur éthique exigeante lorsqu'elles s'adressent à ceux ou celles qui se réclament d'elles, mais, lorsqu'elles interviennent dans l'espace public en vue de contribuer à l'élaboration des règles et normes collectives, de prendre en compte l'intérêt de tous, y compris de ceux qui ne pensent pas comme elles.

**Mais cette reconnaissance mutuelle entre démocratie et religion se heurte à deux obstacles :**

- un obstacle de nature historique et sociologique en France, tenant au fait que la démocratie y a été largement arrachée aux forces religieuses qui s'y sont longtemps opposées ;
- un obstacle contemporain : nous ne nous reconnaissons pas dans les rapports qui se sont créés entre religion et démocratie dans le monde contemporain, ni dans les formes qu'a pris le retour du religieux. Ces rapports ont en effet tendance à s'exercer de manière conservatrice, voire fondamentaliste (Etats-Unis), ou même terroriste (certaines franges de l'islam), aux dépens du noyau fondamental de paix, d'amour et de non-violence qui devrait caractériser les religions.

De manière générale, les relations entre les systèmes politiques et les institutions religieuses sont rarement équilibrées, et naviguent entre deux périls :

- soit l'embrigadement du politique par le religieux, le politique devenant le bras séculier de la religion, et celle-ci imposant sa morale à la société, même à ceux qui n'y adhèrent pas ;
- soit la manipulation de la religion par les forces politiques du moment, qui s'en servent alors comme d'un instrument de pouvoir et de puissance, quitte à en détourner l'esprit.

Les fondamentalismes, les intégrismes sont l'expression de ces deux déformations. Non seulement, ils ne contribuent pas à cette intensification du processus démocratique, mais ils le parasitent. La prétendue guerre de civilisation entre l'occident judéo chrétien

démocrate et conservateur et un islam radical voire terroriste constitue une manipulation de ce type qui doit être dénoncée comme telle, comme contraire à une vraie exigence démocratique et spirituelle. La soi-disant morale est dans ce cas utilisée à l'encontre de la morale.

**1.5. Nous constatons que l'humanisme laïc, aussi essentiel soit-il pour pacifier les rapports entre Etat et religion, a perdu, la force mobilisatrice, morale et éducative qu'il avait à son origine.**

Face aux nouvelles formes de fondamentalismes, il est tenté de réagir de manière crispée et dogmatique, réaffirmant le caractère purement privé des questions religieuses et spirituelles, au moment même où le besoin de sens, qui n'est plus bien satisfait par les systèmes symboliques en place, cherche à s'exprimer de façon vivante et démocratique dans l'espace public. De la sorte, et bien que le principe théorique de laïcité et de séparation soit appliqué, en pratique, avec beaucoup d'accommodements, la construction d'une laïcité ouverte et positive se heurte à de nombreux obstacles.

**1.6. Nous constatons que, dans la société actuelle, de nombreuses personnes vivent des expériences spirituelles profondes, aussi bien à l'intérieur des religions instituées que de manière informelle, souvent en lien avec un engagement associatif et démocratique.**

La précarisation de fait de l'existence, que son origine soit économique, sociale, familiale, psychologique ou symbolique, l'instabilité des rôles sociaux qui en résultent, la confrontation avec le mal dans une société dont les repères se sont affaiblis, oblige chacun à se construire en tant que personne et à fabriquer son identité à partir d'un sens en élaboration permanente. Souvent cette construction prend la forme d'une résistance ou d'une réaction à une injustice et d'un combat pour la faire cesser. Sous de multiples formes, des liens s'établissent entre l'intériorité de chacun et des engagements démocratiques multiples, dans le domaine associatif notamment.

Cette relation entre intériorité et engagement renouvelle assez profondément le rapport entre le citoyen et la politique. La politique, traditionnellement, s'adresse plus à l'homme extérieur qu'à l'homme intérieur et agit par les idées, voire par l'idéologie. Ces nouveaux acteurs agissent pour une cause précise et avec leur singularité propre. Notre hypothèse est que cette intériorité de masse et ces engagements multiformes n'ont pas encore droit de cité dans notre espace public et que le système politique n'en tient pas assez compte. D'où un écart croissant avec les citoyens. Pourtant, le mouvement spirituel démocratique informel pourrait être une source de réactivation démocratique importante, à condition de trouver de nouvelles formes et ses canaux propres d'expression. Il pourrait contribuer au dépassement d'oppositions paralysantes (entre laïcité et religion, entre transformation personnelle et transformation collective, entre immanence et transcendance). Ce sera l'un des buts des ateliers thématiques du premier jour de cette manifestation que de tester cette hypothèse, en examinant, à partir d'expériences vécues dans les divers domaines de la vie économique et sociale, quels liens concrets s'établissent entre expérience spirituelle et expérience démocratique, et quelles conséquences peuvent en être tirées.

**Parallèlement, nous constatons que les spiritualités et les religions, ayant, pour beaucoup d'entre elles, perdu de vue leurs propres repères, ou ne sachant plus les interpréter, subissent un éparpillement en de multiples formes, s'évadent dans l'imaginaire, dans l'individualisme et l'apolitisme ou, à l'inverse, se condensent en idéologies totalisantes, simplistes ou sectaires. Au lieu de concourir à la recherche de sens sur les réalités humaines, elles risquent, au contraire de semer la confusion, et d'inciter à s'échapper du réel vers le mythique. Elles sont alors facilement instrumentalisées par le politique. N'arrivant pas à produire du sens pour une construction collective, elles laissent alors les hommes d'aujourd'hui sans espérance concrète, sans cette spiritualité de la Vie qui donne sa saveur à l'existence et dont la démocratie a besoin tout en pouvant aussi en être l'expression. C'est aussi pour tenter de remédier à cette situation que les trois mouvements qui organisent cette rencontre proposent, sans en sous-estimer les risques (d'où le titre !), une démarche mettant en jeu simultanément ces deux dimensions du spirituel et du politique, indissociables en chaque personne, en vue de contribuer à ce que Emmanuel Mounier invoquait en son temps, une « renaissance ».**

**1.7. Ainsi, dans cette recherche d'une sorte de chemin de crête pour réactiver les valeurs démocratiques, leur donner toute leur effectivité, en évitant le double péril du fondamentalisme d'un côté et la laïcité close de l'autre, il nous paraît que l'appel au spirituel peut avoir un vrai sens et une vraie portée. A condition que l'on s'entende aussi précisément que possible sur ce que nous entendons par là, ce qui n'est pas aisé.**

Le spirituel n'est pas pour nous synonyme de religieux. Il est ce qui appelle chacun à réfléchir à sa place dans l'espace et le temps, et à s'interroger sur sa finalité mais aussi sur le ressort qui sous-tend son action.

Nous nous reconnaissons dans cette formulation de Majid Rahnema : « Je veux parler de notre plus grande richesse, de « l'humain » caché en chacun de nous, ce noyau « d'humanum » qui loge en lui ce que certains appellent « le Dieu en chacun de nous » ou le Dieu tout court, ou encore ce que d'autres nomment Conscience, Raison, Amour... C'est dans cette composante humaine, dans ce « temple intérieur de la vie » que réside le seul espoir pour qu'un véritable présent soit réinventé... ».

Il y a bien entendu beaucoup d'autres définitions possibles. Ainsi Jean-Claude Lavigne y voit notamment « *ce qui travaille chaque instant pour le colorer et suggère que l'existence n'est pas seulement chaotique* ». L'une des associations organisatrice avait proposé en 1993, dans sa charte constitutive, de définir l'attitude spirituelle par « *le refus de l'inhumain et le souci de dépasser l'humain* ». En effet, l'homme devient facilement inhumain, on le sait et on ne le voit que trop, que cette inhumanité vienne du politique ou des religions ; elles aussi, dans leur souci d'absolu, lorsqu'elle s'idéologisent, sont tentées de devenir inhumaines, se trahissant ainsi elles-mêmes. C'est une première fonction du spirituel que de lutter contre cette tendance rémanente à l'inhumanité de l'homme, qu'elle vienne du politique ou du religieux. Mais ce n'est pas la seule : le spirituel revendique aussi, parallèlement, et au même niveau un dépassement de l'existence humaine considérée dans sa seule dimension matérielle. Il ne peut se satisfaire de l'auto-référencement de l'individu par lui-même tel que présent dans les formes extrêmes du libéralisme. Il voit l'individu comme une personne portée par une énergie et un projet qui l'entraînent et le surplombent et que chacun pourra nommer différemment : valeurs morales, humanisme, transcendance, Dieu. En ce sens, le spirituel est plus ouvert, plus multiforme, plus flou, moins institutionnel que les religions, mais plus tolérant, plus démocratique, de nature à contenir tant les déviations politiques que les religions dans leur excès, sans pour autant gêner leur développement propre lorsqu'il est authentique et sert l'homme en Dieu et Dieu en l'homme, sans privilégier l'un des deux termes aux dépens de l'autre. Il nous paraît que cette vision du spirituel visant à perfectionner l'humain en l'homme a une fonction essentielle à remplir aujourd'hui pour accomplir le projet démocratique dans ce qu'il a de plus exigeant, de plus élevé et aussi de plus motivant et enthousiasmant. Nous le voyons, sous des formes diverses, capable de jouer un rôle de médiation, entre l'individuel et le collectif, entre la société civile et l'Etat, entre la laïcité et les religions. Un rôle de tiers inclus ou de tiers état en somme.

## **2. En posant l'hypothèse que la démocratie est, aussi, une valeur spirituelle, pas seulement un système politique, que voulons-nous dire et que voulons-nous provoquer de la manière positive ?**

Nous voudrions dépasser la critique sociale et sociologique contemporaine de la démocratie, plus moralisante que vraiment morale, car coupée de toute dimension spirituelle profonde, et se privant par cela d'un bonne part de son efficacité

### **2.1. Nous voulons tout d'abord rappeler que si politique et spiritualité ont perdu leurs lettres de noblesses, elles n'ont pas perdu leurs sources, qui sont depuis toujours présentes en toute personne, quel que soit son genre, son origine, sa culture, sa richesse, ou son rang social :**

- nous constatons tout d'abord que la source du politique, c'est le désir de paix et de justice présent en chacun, si nous entendons par politique l'organisation du « vivre ensemble » et des choix que cela implique, et si nous faisons nôtre cette définition d'Hannah Arendt : « *Chaque homme en naissant, naît dans un espace commun. La pluralité précède l'individu. C'est cela le politique : l'expérience du commun, la mise en commun des actes et des paroles, animée par un goût de vivre ensemble* » ;
- ensuite, si nous nous référons aux tentatives de définitions évoquées ci-dessus, nous attestons que la source du spirituel réside dans le fantastique désir d'épanouissement personnel et de solidarité de l'humanité en chacun.

Ces deux désirs complémentaires sont présents en tout humain. Ils constituent l'énergie vitale de l'humanité qui se révèle en tous lieux, en tous temps, et souvent dans la fragilité, dans l'humilité, dans le secret, pour manifester l'espérance humaine quand tout semble la contredire, violences économiques, guerres, destructions. Ils sont aussi dévoyés par les désirs d'accumulation ou d'individualisme instrumentalisés par l'économie marchande.

C'est à partir de cette double énergie, politique et spirituelle (dans le sens large des termes), qu'il nous faut rechercher, dans le concret des réalités quotidiennes, les voies et les moyens d'une véritable renaissance du sens à la hauteur des enjeux de société. Cette double énergie est présente et active un peu partout dans tous les pays du monde. On peut en voir les signes, les échos, si l'on est attentif, mais les médias n'en rendent pas souvent compte et généralement les grands systèmes politiques ou religieux ne l'intègrent ni la valorisent, et ne savent pas en lire la trace. Cette double énergie met en jeu aussi, en permanence et au travers de multiples initiatives le passage de l'individuel au collectif.

### **2.2. Nous devons réaffirmer parallèlement que la démocratie est non seulement une philosophie de la vie et de la cité, mais aussi une exigence morale, et que cette exigence est extrêmement ambitieuse voire utopique.**

En effet, à la différence du totalitarisme, la démocratie accepte de vivre avec le mal et avec l'imperfection, sans pour autant pactiser avec eux. Elle ne veut pas expulser le mal par la force, sans pour autant s'y résigner. Elle ne cherche pas à corriger ses citoyens, à les contraindre à pratiquer les vertus. Elle le prend tels qu'ils sont. Elle fait le pari moral de la liberté, et qu'ils en feront les meilleurs usages. Elle admet la co-existence du bon grain et de l'ivraie. Elle fait confiance à la personne humaine, telle qu'elle est, pour que la dignité de chacun soit respectée. Elle donne à chaque être humain une valeur irremplaçable, en lui donnant une part égale de la souveraineté. Chaque personne devient en quelque sorte « une histoire sacrée », pour reprendre une expression de Jean Vanier. De ce fait, chaque personne doit être mise en mesure de se réaliser pleinement. Chaque personne doit pouvoir donner le meilleur d'elle-même à la collectivité et, si possible, lui rendre autant et même plus que ce qu'elle a reçu d'elle. C'est à cette condition qu'il peut y avoir progrès individuel et collectif. Cette finalité de la démocratie a une parenté profonde avec la spiritualité : celle-ci vise bien aussi à l'accomplissement de la destinée humaine dans le monde réel. Le fait que la spiritualité insiste plus sur les devoirs que les droits, à

l'inverse des démocraties, ne change rien à la chose. C'est bien, dans les deux cas d'accomplissement qu'il s'agit. Sur des champs et avec des moyens différents, mais qui ont entre eux de nombreux points d'intersection. Ce que le philosophe américain John Dewey traduit en disant que la démocratie implique « *qu'en tout individu existe une possibilité infinie et universelle, celle d'être un roi ou un prêtre* ».

Cette finalité de l'égalité de dignité est sans cesse bafouée dans les faits. Mais cet écart, loin de conduire à la résignation, tentation trop facile, est le moteur même de la démocratie. C'est à partir du constat de ses insuffisances, en confrontant la réalité à sa vision utopique et même transcendante que la démocratie reste vivante et active : par le constat de ses limites et la volonté de les dépasser. Rappeler la substance de l'exigence démocratique, ce n'est pas seulement une attitude politique, c'est aussi un combat spirituel. C'est ce que le communisme n'a pas voulu voir, restant prisonnier d'une vision à la fois mécanique et matérialiste qui a engendré son échec. C'est le risque que court aujourd'hui une certaine vision du libéralisme qui partage en fait les mêmes présupposés que le communisme sur ces deux points. C'est le risque que court aussi une partie de la gauche qui, sans trop s'en apercevoir, est devenue, de fait, prisonnière de l'individualisme utilitariste et ne fait pas, ou plus, la liaison entre transformation sociale et transformation personnelle.

### **2.3. Nous voulons consolider les fondements de la démocratie, en lui donnant une autorité plus forte grâce à l'alimentation d'une source extérieure.**

Les démocraties, en prenant inconditionnellement le risque de la liberté, s'exposent à la fragilité. Elles acceptent la présence en leur sein de leurs ennemis. Comment donc les protéger contre elles-mêmes, contre des majorités changeantes qui peuvent être tentées d'en oublier les principes, de suspendre certains droits, de faire place à des visions totalitaires de la société ? Comment donner à la démocratie une autorité particulière sur la société qui la mette à l'abri des contingences, des démagogues, des populismes du moment ? Cette question est soulevée notamment par Hannah Arendt dans *"La crise de la culture"*, ou par Michel Henry. Celui-ci écrit : « *Les Droits de l'Homme ne fondent la démocratie qu'à la condition d'être eux-mêmes fondés. C'est pourquoi une Déclaration, si solennelle soit-elle, ne suffit pas. Doit exister quelque part, sous la forme d'une réalité incontestable, l'ultime principe qui établira les Droits de l'Homme de manière à les rendre imprescriptibles en effet, inaliénables et inviolables. De quel principe radical dispose la démocratie pour fonder les Droits sans lesquels elle devient incapable de se dissocier des régies de terreur et de mort. Cela suppose que la démocratie soit revêtue d'un certain caractère sacré, au sens étymologique d'une institution qui ne peut être saisie par des mains profanes* ». Les Constituants de 1789 étaient bien conscients du problème, lorsqu'ils avaient édicté la fameuse Déclaration des droits de l'Homme « en présence et sous les auspices de l'Être suprême ». Ils avaient senti que la démocratie nouvelle avait besoin d'une sorte de surplomb qui la valide et la protège. C'est pour cela aussi que l'on a senti la nécessité de poser le fronton de la Fraternité sur les deux colonnes de la Liberté et de l'Égalité ; mais cet appel à la Fraternité suppose implicitement une Paternité, fait remarquer Marie Balmary. Quelle est donc cette paternité cachée à laquelle renvoie également de manière implicite la Déclaration universelle des Droits de l'Homme lorsqu'elle se réfère à la « famille humaine » ? Si, en France, on préfère parler de République plutôt que de démocratie, c'est pour bien marquer que pour se réaliser, pour se fonder elle-même, la démocratie doit se dépasser en permanence et s'incarner dans des institutions sociales qui assurent la justice. Dans cette perspective, Emmanuel Lévinas va même plus loin lorsqu'il écrit : « *Les institutions laïques qui placent les formes fondamentales de la vie publique en dehors de préoccupations métaphysiques ne peuvent se justifier que si l'union des hommes en société, si la paix, répond elle-même à la vocation métaphysique de l'homme. Sans cela, le laïcisme ne serait que la recherche d'une vie tranquille et paresseuse, une indifférence à l'égard de la vérité et des autres, un immense scepticisme* ». De même, pour Claude Nicolet, « la laïcité est, tout compte fait, un exercice spirituel ». Enfin, en parlant de « promesse démocratique », Hannah Arendt met bien en valeur ce nécessaire horizon transcendant de la démocratie.

En affirmant que la démocratie est une valeur spirituelle, à la fois immanente et transcendante, nous voulons mettre en avant cet étayage nécessaire de la démocratie, tout en respectant les valeurs et convictions de chacun. En un mot, pour se réaliser pleinement, la démocratie doit s'appuyer sur une spiritualité démocratique. Elle ne tient pas debout toute seule si elle veut être vraiment elle-même. Pour trouver l'énergie individuelle et collective nécessaire pour répondre aux défis de notre société, sans tomber dans les facilités et dans les pièges des idéologies, elle a besoin d'une spiritualité forte, mais ouverte, en recherche permanente, qui la soutienne.

### **2.3. Cela est d'autant plus vrai que les démocraties vont nécessairement devoir s'engager sur des terrains nouveaux pour elles, ceux du sens, et de l'identité, dans un contexte de multiculturalisme accru.**

Les démocraties se sont constituées pour affirmer l'autonomie juridique de l'individu face à des systèmes de sens trop contraints et ne respectant pas la liberté de chacun. Elles ont gagné ce combat, au point qu'il s'est peu à peu inversé. Aujourd'hui, le problème est de s'organiser collectivement pour aider chacun à forger le sens qu'il donne à sa vie, et à accéder à une identité choisie, construite, reconnue. Nos sociétés ne peuvent fonctionner que si chacun de ses membres a la solidité suffisante pour assumer sa propre responsabilité au sein de l'ensemble collectif. La démocratie ne peut plus se désintéresser de ce qui se passe dans le for intérieur. Bien que l'on puisse aussi la définir comme l'espace commun de la recherche du sens, elle n'est pas accoutumée à aborder ces dimensions. Elle hésite à aborder ou à reconnaître pleinement un territoire inconnu où n'opèrent pas ses instruments usuels : Comment peut-elle et doit-elle travailler démocratiquement sur le sens, sur les identités, sur le monde commun des multiples différences ? Mais, faute d'en prendre le risque, tout tend à démontrer qu'elle prend le risque de l'insignifiance. Il faut qu'elle fasse pressentir aux individus, à ceux dont l'identité est flottante et en manque de projet, qu'elle reconnaît cette dimension intérieure, et même qu'elle la requiert.

Cela est d'autant plus vrai que nos démocraties fonctionnent un contexte de diversité croissante, où la question de l'altérité, donc de la tolérance, se pose avec une acuité particulière. La tolérance par simple juxtaposition d'intérêts égoïstes de suffit plus. Il faut désormais

« coopérer en donnant aux différences et aux désaccords une chance de se manifester parce qu'on a la conviction que l'expression de la différence et du désaccord est non seulement un droit d'autrui, mais aussi un moyen d'enrichir sa propre expérience, fait partie de l'aspect personnel du mode vie démocratique » (Dewey).

#### **2.4. L'affirmation de ce nécessaire ancrage spirituel de la démocratie nous paraît, par voie de conséquence, nécessaire à plusieurs points de vue :**

- Pour remédier aux déviations potentielles inhérentes aux démocraties, telles qu'analysées notamment par Tocqueville, et que l'on peut résumer, ainsi que l'exprime Agnès Antoine, comme un triple excès d'individualisme, de rationalisme et de matérialisme. Il est clair que nous vivons ces excès, avec les risques de fausses compensations. Jean-Claude Guillebaud précise ce diagnostic en mettant en valeur trois types de dérèglements : l'invasion des démocraties par la pensée du nombre et du quantitatif ; leur difficulté à se situer dans le temps long ; leur incapacité congénitale à se confronter à la question du mal. Tocqueville voyait dans les religions un contrepoids nécessaire à chacun de ces excès. Mais cela suppose, comme on l'a dit plus haut, des religions acceptant pleinement le principe démocratique, ce qui ne va pas de soi, prend un certain temps et résulte d'une pratique. Il faut en outre tenir compte du principe de laïcité propre à la France. Affirmer la démocratie comme une valeur spirituelle, comme une forme de spiritualité, imposant la tolérance aux religions lorsqu'elles ont tendance à s'en écarter, permet de contourner ces obstacles ;
- Pour créer un espace commun pour assurer un réglage plus apaisé des relations entre politique et religion, relations qui sont toujours difficiles. Cet espace met en valeur le fait que la vie politique démocratique a besoin des valeurs spirituelles pour bien s'exprimer et que, parallèlement, les religions ont également besoin, comme garde-fou, des valeurs de tolérance développées par les démocraties ; il y a là un enjeu important pour l'islam ;
- Pour créer entre les religions elles-mêmes, qui se sont si souvent combattues violemment, qui sont si prêtes à le faire à nouveau, ou à s'ignorer mutuellement dans un splendide isolement, un espace de dialogue et de discussion à la fois stimulant et pacificateur. Celui-ci devrait être à la fois inter religieux (entre institutions), intra religieux (passant par l'intériorité de chacun, dans un but d'enrichissement mutuel) et méta religieux (avec la distance critique permettant des comparaisons objectives et la détection éventuelle d'une grammaire commune).
- Pour que cette spiritualité démocratique aide à gérer la complémentarité et l'antagonisme entre démocratie et marché, entre le fait que pour la démocratie chaque personne vaut une voix, tandis que pour le marché, c'est chaque euro qui donne une voix.

#### **2.5. L'affirmation que la démocratie est une valeur spirituelle doit également comporter certaines limites et ne pas tomber à son tour dans l'excès. En particulier :**

- il ne s'agit pas de créer une religion civile, avec sa culture, des prêtres, sa morale. Il s'agit, encore une fois, d'un espace ouvert ;
- il ne s'agit pas non plus d'empiéter sur le champ des religions, qui ont toute leur légitimité, mais doivent aussi se soumettre à des disciplines collectives. Elles visent l'au-delà de la société, et cela doit être reconnu, mais elles fonctionnent dans la société et doivent accepter de cohabiter avec des personnes qui ne se reconnaissent pas en elles, donc accepter la diversité ;
- il ne s'agit pas non plus d'obliger chacun à adhérer à cette affirmation que la démocratie est une valeur spirituelle, mais d'accepter que la question soit posée en terme d'interpellation, de tension, avec, croyons-nous, de solides arguments à l'appui.
- Ce faisant, il ne s'agit pas non plus de créer un concordisme vague, source de nouvelles confusions généralisantes, en prétendant masquer la part d'incomplétude et de vide qui régit l'horizon humain des sociétés.

### **3. Les implications concrètes de l'affirmation selon laquelle la démocratie est une valeur spirituelle**

Il n'est évidemment pas question de déduire une politique ou un programme de cette affirmation, sur un mode transposé de la « politique tirée de l'écriture sainte ». C'est un esprit tout à fait opposé à cela qui nous anime, puisque la spiritualité démocratique dont il s'agit est une recherche permanente.

Est-ce pour autant que cette présentation de la démocratie soit vide de contenu opérationnel ? Nous ne le pensons pas non plus, car elle a des implications fortes en tant qu'elle engendre nécessairement un état d'esprit, des attitudes, des comportements, des orientations tout à fait fondamentales. On en énumérera ci-dessous certaines, peut-être les plus importantes, sans prétention à l'exhaustivité.

#### **3.1. Si la démocratie est, elle-même, en tant que telle, une valeur spirituelle, cela veut dire qu'une certaine convergence doit s'établir entre les deux notions.**



Ceux pour qui les valeurs spirituelles ou religieuses sont premières doivent considérer avec le même respect les valeurs démocratiques, donc y contribuer. Et, inversement, ceux pour qui les valeurs démocratiques sont premières doivent accorder un respect équivalent aux convictions spirituelles et religieuses, tant qu'elles ne remettent pas en cause la démocratie, donc accepter que la société bénéficie de cette alimentation. Cette acceptation mutuelle, cette recherche de complémentarité, serait sûrement un facteur de dynamisme démocratique et spirituel. Elle aboutit en somme, d'une part, à ce que la démocratie, lorsqu'elle est pratiquée de manière authentique, soit vécue aussi comme une expérience spirituelle et intérieure et, d'autre part, à ce que les vérités spirituelles soient authentifiées dans leur capacité pratique à contribuer à l'accomplissement de la démocratie.

### **3.2. La vision spirituelle de la démocratie conduit à mettre l'accent sur l'éducation tout au long de la vie, éducation au sens large, à la fois démocratique et spirituelle, l'une et l'autre jamais achevées, fondatrices d'un double civisme, politique et spirituel**

D'où l'importance essentielle, dans la formation initiale, des humanités et de la connaissance des religions. D'où aussi la nécessité d'adopter une vision large de la formation tout au long de la vie qui, dans cette perspective, ne saurait se réduire à la seule formation professionnelle : il s'agit bien de formation à la construction de soi et de formation du rapport à l'autre. D'où aussi la nécessité de soutenir et peut-être de rénover les différentes formes d'éducation populaire pour qu'elles jouent un rôle nouveau et maintiennent cette fonction sociale qui s'est avérée si essentielle pour passer à l'âge démocratique. L'organisation sociale doit donc faire en sorte que ce travail sur soi et sur la relation à autrui soit possible. C'est la condition de l'apprentissage à la coopération et à la construction d'objectifs partagés.

### **3.3. L'éthique de la discussion, comme fondement d'une démocratie participative permettant un traitement non violent des conflits, apparaît, elle aussi, comme un nouveau principe de base de l'organisation sociale devant à la fois être enseigné et pratiqué aux divers échelons de la vie de la cité**

La démocratie moderne a besoin d'un nouvel outillage pour faire émerger le sens, mais cet outillage est moins procédural ou institutionnel qu'éthique. C'est une compétence sociale, un éthos, un habitus nécessaire pour débattre afin d'avancer dans le même sens ? Il s'agit de créer des espaces de communication sans visée stratégique immédiate où les participants à un débat complexe, difficile ou conflictuel, acceptent de mettre en commun leurs informations pour en supprimer les asymétries, font remonter leur vécu, et cherchent ensemble à expliciter leurs vrais désaccords ou à trouver des consensus, en dissipant les malentendus ou procès d'intention. Cette pratique, qui permet ensuite à la démocratie représentative de fonctionner sur des bases infiniment plus solides, implique une vraie capacité d'écoute et de remise en cause, sur des questions où la pensée de chacun a un contenu identitaire fort. Ce que Gadamer exprime en affirmant qu'il « y a désormais la tâche d'apprendre à connaître le commun dans l'autre et dans l'altérité ». Exigence qui décrit parfaitement cette caractérisation spirituelle de la démocratie authentiquement vécue.

### **3.4. Une autre conséquence de cette vision de la démocratie est qu'elle relativise l'économie qui domine excessivement notre société, et fait l'objet d'une certaine sacralisation, voire d'une idolâtrie de fait**

La remettre à sa place, comme une fonction parmi d'autres, comme une des formes de la richesse, mais pas la seule, les valeurs relationnelles, conviviales, humanistes, spirituelles ayant autant de prix, sinon plus. Ainsi peut s'amorcer cette révolution copernicienne si nécessaire d'un point de vue social et écologique permettant de réhabiliter la gratuité, le don, le désintéressement, le temps choisi, la hiérarchisation des désirs, en distinguant l'essentiel du superflu et en ne séparant plus le souci de soi, le respect de l'autre et la recherche d'institutions justes pour reprendre la distinction de Paul Ricœur.

### **3.5. Affirmer que la démocratie est une valeur spirituelle, c'est aussi faire prendre conscience et obliger moralement l'acteur, quel qu'il soit (économique, social, politique, associatif) et à quelque niveau qu'il opère, à se poser, tant pour lui-même que pour son action, la question spirituelle**

Son désir de pouvoir, légitime au départ, va-t-il être au service du sens, ou se développer pour lui-même, de manière autonome, en se détachant du sens, voire en le polluant ou en le contredisant ? Comment l'acteur démocratique va-t-il s'étayer lui-même dans sa confrontation avec le pouvoir, ce pouvoir qui est sacralisé si facilement et qui devient but en soi, et dont la privation devient insupportable car l'acteur s'y est identifié ? Comment va-t-il gérer la frontière entre compromis et compromission ? La question est ainsi posée d'équiper l'acteur d'un minimum de capital social éthique pour l'aider à assurer cette confrontation faite de voir les dysfonctionnements prendre une importance croissante. Cet équipement paraît être assuré de manière optimale quand quatre conditions sont remplies : l'acteur fait un travail régulier d'intériorité sur lui-même ; il dispose d'un groupe de pairs et d'amis pour échanger sans être jugé sur les questions délicates qui se posent inévitablement à lui ; il est rattaché à une institution ayant forgé un corps de doctrine ayant surmonté l'épreuve du temps ; et il reste malgré tout ouvert sur les autres traditions spirituelles ou religieuses, sur les apports des sciences, sur l'universel en un mot. A chacun d'organiser cet équipement, de façon plus ou moins complète, mais la question est, en tout cas, posée.

Elle l'est particulièrement en cas d'accès d'un responsable à des responsabilités plus élevées ; en ce cas, un contraste se produit entre un excès de satisfaction et de jouissance d'un côté et le sentiment d'une sorte d'écrasement devant un ensemble pesant de contraintes de l'autre. La tentation est forte alors de se protéger par une distance hautaine, ou de répondre par une

violence de fait (qui peut prendre de multiples formes). En fait, tout accroissement de responsabilité sociale, dans quelque lieu que ce soit (cité, entreprise, association, famille), implique un progrès moral, faute de quoi des phénomènes pervers se produisent inévitablement.

**3.6. Les conditions seront peut-être alors réunies pour voir apparaître sur le terrain politique des responsables capables de poser un diagnostic, de proposer une vision, de l'incarner dans un projet et un programme, et de s'y engager vraiment avec ce mélange de détermination et prudence qui définit le "grand homme" selon Max Weber, tout en assumant les risques que cela comporte. Car il y a risque à s'engager ainsi, risque à être désavoué par les faits ou par l'opinion, et il peut paraître plus sûr de surfer sur les sondages, de considérer que les promesses n'engagent que ceux qui y croient, ou encore de demander plus à l'impôt et moins au contribuable. Mais ces pratiques minent la démocratie et ouvrent la voie à toutes les aventures. La démocratie suppose le compromis, mais la compromission généralisée tue la démocratie. C'est dans cette perspective notamment que la politique doit s'exercer « au risque de la spiritualité ».**

**3.7. Chacun devra, en termes programmatiques, décliner, à sa façon, ces orientations, compte tenu de son passé, de sa tradition culturelle, de son histoire.**

Elles conduisent à un refus des maltraitances de tous ordres, à un refus des exclusions, à un rejet de la guerre des civilisations, à l'acceptation de la diversité et de la différence, à la recherche du développement de l'humain en l'homme, à un mode de développement équilibré à l'échelle mondiale, à un respect critique des institutions destiné à rénover celles-ci, non à les détruire. Mais il n'y a pas sur tous ces sujets de programme d'action spirituelle fait sur mesure.

**3.8. Enfin nous avons bien conscience que le caractère spirituel de la démocratie se vit différemment d'un contexte national ou culturel à l'autre, et que l'Europe a sans doute une voix commune à exprimer à ce sujet, et que tout cela pose des problèmes philosophiques et théologiques réels qu'il faudra approfondir. Mais cela ne nous paraît pas constituer des motifs suffisants pour renoncer à mettre en avant cette vision des choses.**

**3.9. Pour illustrer ces réflexions de manière concrète, à propos de ce qui peut constituer un véritable projet de société, nous avons souhaité poser la question d'un service civique obligatoire.**

Nous passerons cette idée au tamis de l'éthique de la discussion, nous méfiant d'un consensus trop vite acquis et du risque d'un nouvel échec collectif possible si nous ne prenons pas conscience des enjeux qu'il soulève et des difficultés qu'il comporte. Un service civique obligatoire pour qui, avec qui, dans quel but, sous quelle forme, pour quelle créativité, avec quelles sanctions éventuelles ? Voilà un cas d'école de choix pour les problèmes que nous entendons soulever.

**Jean-Baptiste de Foucauld**

Au nom des trois mouvements organisateurs :  
Démocratie et Spiritualité, La Vie Nouvelle, Poursuivre

### Questions pour accompagner la lecture du texte

- 1) Quel sens, quelle valeur le mot démocratie a-t-il pour vous ? En quoi cette valeur intervient-elle dans votre vie de citoyen, de membre de la société ? Quel effet a-t-elle sur le regard que vous portez sur le monde ?
- 2) Comment construisez-vous les repères éthiques qui guident votre action citoyenne ?
- 3) A travers quelles situations concrètes votre recherche spirituelle influe-t-elle sur votre pensée et votre action de citoyen ? Comment ?
- 4) De quelle manière développez-vous la dimension spirituelle de votre personne ?

## 4 : réfléchir et agir ensemble : l'éthique du débat

Le thème retenu pour la deuxième journée est : **l'éthique du débat : une nouvelle exigence.**

Pourquoi nouvelle et pourquoi exigence ? C'est à ces deux questions que la présentation qui suit entend répondre.

### 1. Qu'y a-t-il de nouveau ?

Ce qui est nouveau, c'est la multiplication des débats et des objets de débats et, concomitamment, l'augmentation des difficultés à trouver des terrains d'entente, l'augmentation des difficultés à s'accorder. Or, la vie collective, - on l'oublie souvent - demande de l'entente, demande de s'accorder, demande qu'à un moment le débat cesse et qu'un accord, même temporaire, soit trouvé, pour permettre l'organisation de la vie commune.

#### 1.1. Le foisonnement des débats

Il n'y a qu'à ouvrir son journal pour s'en rendre compte. Certes, il n'est pas nouveau que les conditions de la vie commune, les choix politiques, le déroulement des rencontres sportives, ou les créations artistiques fassent débat. Ce qui est nouveau, c'est que des institutions autrefois pérennes fassent débat aujourd'hui. Ce qui est nouveau, aussi, c'est l'augmentation du nombre et de la diversité de ceux qui entendent participer au débat. Ce qui est nouveau enfin, c'est la diversité des lieux où l'on débat, à commencer par ce lieu sans frontière qu'est le réseau internet.

Reprenons ces différents points :

#### **Les institutions ne constituent plus le cadre stable et pérenne du vivre ensemble.**

Prenons deux exemples particulièrement sensibles et qu'il ne s'agit pas d'explorer maintenant : celui de l'appartenance à la communauté nationale et celui du mariage. Pour la première, on sent bien qu'aujourd'hui toute une part de la réalité échappe à nos définitions institutionnelles. Il y a des nationaux qui se sentent étrangers ou sont traités comme tels, il y a des étrangers qui ne sont pas traités ou perçus comme tels. Quel est le contour de l'ensemble national ? De qui sommes-nous solidaires ? Cela ne va plus de soi. Le second exemple est celui du mariage, l'une des institutions qui a été reconnue le plus largement dans l'espace et dans l'histoire, l'une des plus stables, l'une des mieux définies, voilà que notre temps la remet en cause, que notre temps met en débat sa signification.

*« Dès lors que les citoyens adhèrent raisonnablement à des doctrines morales, plus ou moins compréhensives, qui divergent, il peut s'installer entre eux de profonds désaccords, quant aux raisons de reconnaître comme justes les institutions de base de la société et les principes qui les régissent. ».*

#### **Un deuxième constat porte sur le cadre du débat. On s'aperçoit que les corps institués n'ont plus le monopole du débat dans le champ de leur compétence.**

Les Eglises et les sociétés de pensée n'ont plus le monopole du débat éthique, en tous cas plus la préséance dans le débat éthique. Chacun se sent à même de s'en saisir, d'y apporter sa contribution, de penser la faire partager. Pensons à l'exemple de l'euthanasie.

Les partenaires sociaux sont en voie de se trouver dans le même cas pour ce qui concerne le dialogue social. Dans une société à fort taux de chômage et de précarité, le dialogue social ne peut plus se trouver restreint au seul champ du travail salarié. D'autres participants doivent y être introduits.

#### **Le troisième constat est celui de la multiplication des espaces de débat.**

Chacun sait combien internet, par son économie et sa facilité d'utilisation, multiplie les émetteurs et les destinataires de messages. Mais, il n'y a pas qu'internet. Aujourd'hui les partenaires sociaux, les associations, sans doute aussi les administrations, ne savent plus où trouver le temps et les forces vives nécessaires pour participer à toutes les concertations qui leur sont proposées et qui sont nécessaires pour faire face à la complexité et à l'enchevêtrement des problèmes, lieux de concertation qui se multiplient, du fait, notamment, de la décentralisation, mais aussi de l'europanisation.

#### 1.2. L'augmentation des difficultés à trouver des terrains d'entente, l'augmentation des difficultés à s'accorder.

**Parallèlement à cette multiplication des débats, n'assiste-t-on pas aussi à une augmentation des difficultés à s'accorder, à élaborer des compromis ?**

Les raisons en seraient :

- **Multiplication du nombre et hétérogénéité des intervenants dans le débat**

Faiblesse du désir de monde commun

Obstacles rencontrés pour la constitution d'un monde commun ou les conditions de possibilité d'un monde commun

Absence d'un référentiel commun

Absence d'un espace adéquat de discussion ou nécessité de faire effort pour le créer  
Manque de connaissance partagée des faits  
Capacité argumentative  
Existence d'enjeux personnels venant compliquer la perception de la finalité de l'exercice collectif

- **Multiplication du nombre et hétérogénéité des intervenants dans le débat**

Ne sommes-nous pas passé du débat entre des groupes, au débat entre des individualités, ou, plutôt, du débat entre des grands ensembles – on parlait de lutte des classes – au débat entre des petits groupes ? Il faudrait ici beaucoup de temps pour décrire le processus d'individualisation de la société, de perte des identités collectives, du renvoi de chacun à la responsabilité de soi. Toujours est-il que le seul fait qu'il y ait de plus en plus d'entités, qu'il s'agisse d'individus ou de petits groupes des mêmes, à vouloir s'affirmer et être reconnus dans l'espace public, révèle l'hétérogénéité sociale et rend, a priori, l'entente plus difficile.

- **Faiblesse du désir de monde commun**

Cela d'autant que le désir de monde commun est faible. Désir de monde commun, c'est-à-dire, aspiration à s'entendre, aspiration à avoir une compréhension partagée de la situation, aspiration à se trouver des choses en commun au-delà des particularités de chacun. C'est comme si l'investissement de chacun dans sa propre construction identitaire, construction qui n'est aboutie que si elle débouche sur la reconnaissance de soi par l'autre, était tel, qu'il n'y avait plus d'énergie de reste pour s'investir dans la construction du monde commun.

Or, il faut, pour faire société, que le désir du vivre ensemble l'emporte sur le désir de reconnaissance de sa propre singularité.

*«L'issue constructive d'un conflit n'est possible qu'à la condition expresse que les protagonistes n'aient pas une conception destructrice de celui-ci et qu'ils manifestent leur bonne volonté dans la recherche d'un accord. » (« le débat public en apprentissage » Louis Simard et allii p.192)*

## **Obstacles rencontrés pour la constitution d'un monde commun ou les conditions de possibilité d'un monde commun**

### **Absence d'un référentiel commun**

Encore faut-il, pour s'entendre et se trouver, qu'il y ait un minimum de référentiel commun, autrement dit, une possibilité de se référer à quelque chose qui transcenderait nos différences. Encore faut-il que nous ayons un horizon commun, une notion commune de ce qu'est l'humain, que nous ayons un projet commun, une aspiration qui transcende chacune de nos existences singulières.

Or il se trouve que nous sommes aussi à une époque où l'idée même de transcendance a mauvaise presse. A tel point que le philosophe qui a le plus réfléchi à cette question de la réalisation de l'entente, l'allemand Jürgen Habermas, s'est un moment efforcé de s'en passer, en bâtissant toute entente sur le simple échange des arguments, avant de s'apercevoir, au cours de ces toutes dernières années, qu'il sans doute illusoire d'y arriver de cette manière.

D'autres, comme John Rawls, ont réduit la base de l'entente à l'accord sur la notion de ce qui est juste dans l'accès aux moyens de satisfaire les besoins fondamentaux, ce qui évitait d'avoir à s'accorder sur un système éthique plus ambitieux. Seule une conception commune de la justice était nécessaire.

Et puis, il y a ceux, tel Hans-Georg Gadamer qui pense que, même de façon implicite, non définissable, non objectivable, comme à l'arrière-plan de notre conscience, il y a une aspiration au Bien. Tout-à-la fois, une compétence pour juger ce qu'il est bon de faire et la reconnaissance d' « une incompétence par rapport à ce qui est vraiment le Bien. » p.123

Au moment même où nous mettons l'accent sur nos particularités et où nous nous focalisons sur nos différences, peut-être faut-il faire nôtre la recommandation de H-G Gadamer : « Il y a désormais la tâche d'apprendre à connaître le commun dans l'autre et dans l'altérité » Gadamer p.125

### **Absence d'un espace adéquat de discussion ou nécessité de faire effort pour le créer**

L'espace de discussion adéquat susceptible de mettre en présence les parties concernées ne préexiste pas nécessairement au débat. Ce qui exige toute une invention, tout un effort pour le constituer. Avec lui émergeront aussi des acteurs qui, à l'occasion du débat, prendront conscience de leur rôle par rapport à la question soulevée, construiront leurs positions spécifiques, mais aussi finiront par se découvrir un monde commun.

Pour citer quelques exemples de notoriété publique : rappelons-nous le travail exemplaire pour amener à se rencontrer et à dialoguer des personnes qui s'excluaient mutuellement et aboutir à l'accord de Matignon sur la Nouvelle Calédonie, rappelons le laborieux travail pour réunir les diverses obédiences et aboutir à une organisation du culte musulman en France. Rappelons la construction d'une problématique commune aux syndicats, aux associations et aux administrations centrales sur la question des retraites. Donnons tout

simplement l'exemple de l'initiative prise par l'hebdomadaire La Vie de réunir les représentants de groupes et d'institutions très diverses pour les faire discuter de l'idée de service civique obligatoire et de sa mise en œuvre.

Manque de connaissance partagée des faits

La participation au débat requiert, d'abord, d'observer, d'être attentifs, de regarder et d'écouter, en évitant de filtrer nos perceptions en fonction de nos préférences ou d'un point de vue trop étroit. Elle requiert des participants qu'ils mettent leurs observations sur la table. C'est une étape incontournable du débat et la moitié du chemin à parcourir pour arriver à s'entendre. C'est à proprement parler constituer le monde qui sera commun aux participants.

Une part importante des controverses politiques se rapporte en effet à l'identification des faits et des conséquences plus ou moins probables des décisions et des pratiques. « *On voit s'affronter experts ou simples citoyens sur des données, sur des chiffres, sur des prévisions, etc.* » (Hervé Pourtois)

« *L'approfondissement des connaissances, s'il formait le cœur du programme, n'était pas – de loin – le seul moyen de participer aux activités réformistes. Les arguments réformistes favorisaient aussi les travaux de synthèse, de vulgarisation, voire de simple répétition, à la fois vis-à-vis du public et des décideurs. L'image de "l'inévitable choc à venir", les récits basés sur "l'urgence" et les "décisions qui ont déjà bien trop tardé" composaient des discours, des articles ou des notes internes, qui, sans effort ni originalité, se chargeaient d'une remarquable efficacité cognitive. Chacun pouvait prendre place au sein du projet collectif, contribuant à la fois à l'avancement des travaux et à la prise des "décisions politiques urgentes" que le programme appelait de ses vœux.* » (Lamothe)

### Capacité argumentative

« Pour qu'une discussion soit idéale dans le sens habermassien, il ne suffit pas que ceux qui argumentent obéissent mutuellement aux principes de l'éthique du discours ; même ceux qui ne parlent pas clairement doivent être considérés comme des membres du groupe et chaque membre du groupe doit avoir une attitude non manipulatrice envers tous les autres. En ce qui concerne ceux qui sont incapables de bien débattre, il reste toujours la belle recommandation de William James : « écouter les plaintes des blessés ».

### Existence d'enjeux personnels venant compliquer la perception de la finalité de l'exercice collectif

Parmi les obstacles rencontrés pour la constitution d'un monde commun, il faut enfin mentionner le fait que, pour les participants, ce qui va se passer dans le débat représente souvent un enjeu personnel qu'ils vont chercher à faire valoir au risque d'occulter la perception de la finalité de l'exercice collectif.

Les participants se présentent avec des attentes diverses et pas seulement celle de s'entendre sur une définition commune de la situation ou des solutions à mettre en œuvre.

Il y a ceux qui sont là dans l'espoir de trouver des personnes avec lesquelles ils pourront s'identifier, former des alliances et ainsi se sentir plus forts ou, tout simplement, échapper à leur solitude.

Il y a ceux qui y voient le moyen d'**élaborer leur propre système de sens** dans la mesure où le débat est une occasion d'interaction ; nous y confions à autrui le soin de nous faire fonctionner, car, comme le souligne Jürgen Habermas : « *les individus sont des personnes qui ne s'individualisent qu'au sein du processus de socialisation* ». En même temps, apparaît la peur de mettre en péril son système de sens -et sa propre croyance dans son système de sens-, au cas où il ne sortirait pas indemne de la confrontation avec d'autres. Il faut noter que le risque à cet égard ne cesse de s'accroître. Quand les débats se réduisaient à des affrontements idéologiques, il n'y avait pas grand risque pour les participants. Les systèmes étaient capables de se défendre, au besoin par un déchaînement de violence collective ; ils sortaient indemnes de la confrontation. Aujourd'hui, bien souvent, les participants sont des individus seuls dans l'arène, leurs groupes d'appartenance sont des entités trop lointaines ou trop faibles pour qu'ils se sentent soutenus et qu'ils puissent s'appuyer sur des positions collectives pour conserver intact leur propre système de référence. Ou alors, quand ils se retrouvent en groupes homogènes, il s'agit le plus souvent de prendre des positions corporatistes sans gloire, à faible pouvoir moral, à faible potentiel d'universalisation et de production de sens, donc à faible enjeu, non seulement pour les autres, mais aussi pour soi.

Sont également présents

- **le désir de valider** auprès d'autres son système de sens et ses croyances et de se trouver une appartenance commune, au mieux sans avoir à remettre en cause sa propre cohérence ;
- **un désir de monde commun**, de paix, de sens, d'entente et de résolution de problèmes et, en même temps, la peur d'avoir à faire, une fois de plus, le constat de la difficulté de l'entente interpersonnelle et de sortir du débat avec encore moins d'espérance qu'au début ;
- **la fatigue d'avoir à fournir l'énergie requise**, dans la mesure où l'éthique du débat exige des contributions coûteuses pour les participants, ce qui d'ailleurs la fait percevoir comme une pratique élitiste ;
- **la frustration de ne pas pouvoir donner la première place au sentiment** alors que, comme le signale Michel Maffesoli : « *nous sommes dans une société qui ne se reconnaît plus dans les grands événements, mais qui souhaite voir s'exprimer et*

*représenter ce qui la touche directement. Nous sommes davantage dans une période qui privilégie le ressenti, plutôt qu'un verbe et une réflexion sur le monde ».*

## **1.2. Exigences à respecter pour que le débat soit valide ou règles de l'éthique du débat**

L'éthique du débat : une nouvelle exigence. Après avoir essayé de dire ce qu'il y a de nouveau dans les enjeux et les conditions du débat, voyons quelles exigences entraîne la pratique de l'éthique du débat.

Le débat impose aux participants de bien distinguer les trois registres des faits, des normes et des sentiments ou de l'expérience intérieure.

Il s'agit apparemment d'une distinction simple, mais, si l'on écoute bien ce qui se passe dans les débats, on s'aperçoit qu'elle est rarement observée.

Il s'agit de faire reposer l'entente recherchée sur :

- un savoir partagé
- une convergence des systèmes de référence à partir desquels nous émettons des jugements
- une confiance réciproque entre les participants

Reprenons ces trois termes

- il faut d'abord mettre des faits sur la table en respectant la vérité. Oh ! certes, il va déjà entrer de la subjectivité dans le choix des faits apportés ou des événements relatés. L'essentiel est de mettre à l'épreuve sa propre capacité à observer et à connaître pour contribuer à constituer le patrimoine commun de connaissances qui servira de matière première au débat ;
- viennent ensuite, mais ensuite seulement, les avis et jugements que l'on est appelé à formuler sur la situation, avec la difficulté que ces jugements sont portés en fonction d'un système de normes dont rien ne dit qu'elles sont communes à tous les participants ; ce qui va faire que toute une part de la discussion va porter sur ces systèmes de normes ou sur ce que Pourtois appelle la reconnaissance des significations sociales des pratiques. « La majeure partie des conflits moraux auxquels nous sommes confrontés dans le champ politique n'ont pas pour origine des divergences de principes ou de doctrines entre groupes. Si l'on se penche sur les controverses qui surgissent de nos jours dans le débat public, on doit reconnaître que les sources majeures de différends se situent à d'autres niveaux : tantôt au plan des considérations empiriques et tantôt au plan de la reconnaissance des significations sociales des pratiques » ;
- reste la nécessaire confiance entre les participants. Sans doute est-elle fonction de la capacité de chacun d'entre eux à être en contact avec sa propre réalité et avec son expérience la plus profonde, ce qu'il y a probablement de plus commun entre les participants. Si chacun a abandonné le soin de son identité à un système idéologique quel qu'il soit, à une explication globalisante dont il n'a pas fait l'expérience de la validité en profondeur pour lui-même, il perd toute chance d'être rejoint par ceux qui ne partagent pas le même corpus idéologique. Si on appelle spiritualité, cet ancrage, cette stabilité intérieure, cette identité profonde, on peut dire que c'est là où se trouve la condition spirituelle de la constitution d'un monde commun, qui est la capacité à transcender les divergences dues à la diversité dans la perception des faits et dans les référentiels du jugement. Il dépend de la capacité d'intériorité et d'authenticité de chacun des participants que cette condition soit réalisée.

Tout cela peut paraître bien ambitieux et manquer de sens pratique. Alors, au risque d'encourager notre tendance à privilégier l'attention sur les normes pour éviter d'avoir à s'impliquer dans les enjeux, donnons, pour terminer, quelques règles d'éthique du débat qui ont toutes en commun de contrecarrer notre tendance à utiliser le débat d'abord à notre profit personnel. L'observation de ces règles devrait progressivement se faire sans y penser, elle devrait devenir un réflexe pour que notre attention ne soit pas monopolisée, notre spontanéité paralysée, et gênés la rencontre et le rapprochement entre les participants.

On pourrait les formuler ainsi :

- éviter les omissions et les mensonges dans la narration des faits
- approfondir notre argumentation
- ne pas déformer de façon malveillante le discours d'autrui. Ne pas, par exemple, miner l'argumentation d'autrui en sortant l'argument qu'il utilise de son contexte de pertinence et de cohérence
- ne pas vouloir généraliser à partir d'un fait ponctuel ou d'une expérience réduite
- ne pas prendre appui sur l'avis de tiers absents qui ne sont pas là pour le confirmer
- ne pas utiliser l'espace du débat pour donner sa position sur des sujets extérieurs à ce qui fait l'objet du débat, mettant à profit le fait qu'il n'y a pas de possibilité d'en discuter
- ne pas désigner de boucs émissaires, autrement dit ne pas chercher à fonder l'entente entre les participants sur la condamnation d'un tiers
- ne pas s'accorder à soi-même le privilège de formuler des consensus non vérifiés par des phrases du genre : « nous pensons tous que... »

- freiner sa tendance à court-circuiter l'étape de la constitution d'un patrimoine de faits partagés pour passer plus rapidement à celle du jugement, autrement dit, freiner sa tendance à échapper à l'examen laborieux des situations et à réaliser l'entente par l'élimination des interlocuteurs, en diabolisant au besoin leurs positions.
- Encore une fois, il s'agit moins de règles à suivre que d'une culture à acquérir, d'une sensibilité et d'aptitudes au débat qu'il revient à chacun de développer, sensibilité aux conditions optimales de l'élaboration collective, aptitudes à reconnaître les obstacles que nous mettons tous plus ou moins à la production d'un monde commun.

Patrick Boulton

## Bibliographie

- *Ethique de l'élaboration collective* – Cahiers D&S 1997
- *Délibération, participation et sens du désaccord* – Hervé Pourtois
- *Comprendre le changement comme un processus de discussion : l'exemple de la réforme des retraites en 2003* – Patrice Lamothe
- **L'exercice de la citoyenneté, la prise en compte de la parole de l'utilisateur** (Rencontre territoriale en région Rhône-Alpes)
- *Fait/Valeur : la fin d'un dogme* - Hilary Putnam
- **Commentaire critique de Feriel Kandil** portant sur la 1<sup>ère</sup> séance du séminaire : **Action Publique et Justice sociale le 17 janvier 2006** - Intervention d'Emmanuel Picavet : *La théorie de la justice sociale de Rawls : sa portée pour l'élaboration des politiques publiques*
- *Le débat public en apprentissage* - Louis Simard et alii p.192
- *Participatory Democracy : organised civil society and the "new" dialogue* - Dr. Nicolas Beger, Coordinator Civil Society Contact Group 1
- *L'héritage de l'Europe* – Hans-Georg Gadamer -Seuil





### **III - ELEMENTS D'INFORMATION SUR LE SERVICE CIVIQUE OBLIGATOIRE**

1 - Une plateforme associative à l'initiative de « <i>La Vie</i> »	27-29
2 - Les contenus possibles d'un service civique obligatoire	30-40
3 - Enjeux et questions	41-45
4 - Les questions à débattre	46



# 1. PLATEFORME ASSOCIATIVE pour LE SERVICE CIVIQUE OBLIGATOIRE

Ce document (paru dans *La Vie*) est le fruit d'une demi-douzaine de réunions de travail auxquelles ont participé quelques unes des plus grandes associations et fédérations associatives françaises, réunies par l'hebdomadaire *La Vie*.

## Un choix de société

Depuis un an, plusieurs événements majeurs, de la révolte des banlieues à la mobilisation anti-CPE, ont mis en lumière **l'inquiétude des jeunes quant à la place qui leur était faite, mais aussi leur besoin d'expression et leur désir d'engagement**. Plus largement, et toutes générations confondues, nos sociétés, envahies par le fondamentalisme de l'argent, peinent à traduire en actes les idéaux de solidarité et de fraternité. **Il y a urgence à renouveler le contrat social, à élaborer les règles du vivre ensemble autour de valeurs partagées, à retrouver le lien entre générations et entre milieux sociaux.**

Engagés au quotidien à faire vivre les valeurs de solidarité et de fraternité, nous pensons que la mise en place d'un **service civique obligatoire**, autrement dit universel, permettrait de concrétiser la capacité de chaque individu de contribuer, à la mesure de ses moyens, à accroître le bonheur commun. Mais aussi de montrer que la création de richesses ne se réduit pas à l'échange monétaire et que l'être humain représente la véritable valeur d'un pays. Ainsi, ouvrir le débat sur le service civique, c'est d'abord poser la question: quelle société voulons-nous?

## Une obligation qui construit

Le caractère obligatoire de ce service civique peut faire débat. Nous l'assumons et l'affirmons dans un triple souci:

- **exigence d'universalité**: il s'agit d'affirmer que la citoyenneté n'est pas une matière à option et qu'il ne saurait y avoir de passe-droit en ce domaine.
- **exigence de pérennité**: c'est à l'Etat qu'il appartient de mettre en œuvre les moyens nécessaires – financiers et humains, notamment – pour favoriser l'engagement des citoyens.
- **exigence de réciprocité**: il s'agit de trouver le juste équilibre entre les droits et obligations des citoyens et ceux de la collectivité.

Mais cette obligation ne doit pas être vécue sur le mode de la coercition. D'abord, parce que **la conception et la mise en place du service civique devra se faire en associant les principaux intéressés**. Ensuite, parce qu'il faudra faire en sorte que les jeunes y trouvent vraiment leur compte: utile pour la société (afin de la rendre plus juste, plus solidaire, plus fraternelle, de répondre à des besoins sociaux ou environnementaux, de transmettre les valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité, de démocratie, d'humanisme et de paix), le service devra l'être tout autant pour les jeunes (par la mobilité et le brassage qu'il permet, mais aussi par son caractère formateur).

## Un parcours adapté et reconnu

Les applications dans le temps et l'espace doivent résulter d'une mise en œuvre la plus souple et la plus pragmatique possible, en fonction des besoins du pays et des capacités de chacun.

Ce service civique devra conjuguer : un **rendez-vous collectif pour permettre le brassage social de toute une génération ; et une série de "missions", utiles à la société et adaptées au parcours de vie** de chaque citoyen.

Pour que ce parcours soit pleinement reconnu par la collectivité, les missions accomplies feront l'objet d'une **valorisation**, conformément aux règles de la VAE (valorisation des acquis de l'expérience).

## Un temps ouvert sur l'avenir

L'idée d'un service civique obligatoire ne prend tout son sens que dans le cadre d'une dynamique plus globale, visant à permettre à chacun(e) d'exercer pleinement sa citoyenneté et à tou(te)s de retrouver le sens de l'engagement collectif.

C'est pourquoi **la formule retenue ne devra pas casser, ni même gêner, les dynamiques spécifiques du volontariat et du bénévolat**, éléments essentiels de la solidarité et de la fraternité, mais au contraire contribuer à leur promotion, à leur extension et à leur généralisation. Le service civique devra aussi, plus largement, donner le goût de l'engagement citoyen et en faire connaître les diverses formes, associatives, syndicales ou politiques, notamment.

Enfin, le service civique obligatoire, en révélant qu'il est d'autres formes de contribution au bien public que le seul paiement de l'impôt, permettra de réhabiliter le don en temps. Pourquoi ne pas imaginer que l'encadrement nécessaire au service civique permette aux personnes s'investissant au profit de la collectivité de bénéficier d'avantages fiscaux en mesure du temps consacré?

## Pour aller plus loin...

Voir ci-après quinze questions pour organiser le débat

Au-delà du cadre général proposé ici, il est indispensable d'associer les forces vives du pays, et notamment sa jeunesse, à l'élaboration d'un projet plus abouti. Dans les prochaines semaines, les associations, fédérations et réseaux participant au processus vont utiliser les occasions de rassemblements de jeunes pour les consulter sur le diagnostic, les finalités et les principes de mise en œuvre de ce service civique obligatoire.

**En novembre 2006, une rencontre nationale servira à mettre en commun les réflexions et propositions afin que les politiques puissent se saisir de ce projet une fois que celui-ci aura été élaboré par la société civile.**

Les quinze questions clés auxquelles cette consultation devra répondre sont les suivantes.

1. Il est aujourd'hui question de rétablir un service civique pour les jeunes. Le baromètre de la citoyenneté TNS-Sofrès/Cidem publié par La Vie du 30 mars 2006 indique que 91% des Français se déclarent favorables à ce service (et 86% des 18-24 ans) sous sa forme **obligatoire**. Personnellement, êtes-vous plutôt favorable à l'obligation, au volontariat, ou souhaitez-vous que les deux formes puissent co-exister et de développer mutuellement?

2. Plusieurs types d'**arguments** sont mis en avant pour justifier la mise en place d'un tel service civique:

- transmettre aux jeunes les valeurs républicaines;
- apprendre à vivre ensemble;
- favoriser la mobilité des jeunes, le brassage des différents milieux et générations;
- affirmer que le lien social et la fraternité doivent être les priorités de notre société;
- donner le goût de l'engagement;
- montrer qu'il n'y a pas que l'argent qui compte et que la gratuité est aussi importante.

Quels vous semblent les arguments les plus pertinents?

3. Certains sont partisans d'une **formule longue** (six à douze mois), afin que l'expérience soit vraiment utile socialement et produise une véritable transformation; d'autres plaident pour une **formule courte** (trois mois ou succession de périodes de quelques semaines), susceptible d'être mise en place plus facilement, de mieux coller aux aspirations de la jeunesse (telles qu'elles se dégagent du "baromètre de la citoyenneté" TNS Sofrès-Cidem publié par La Vie) et de ne pas faire doublon avec les formes actuelles de volontariat. Laquelle de ces deux options a votre préférence? Ou pensez-vous – cf. la proposition de loi de la députée UMP Christine Boutin - que le choix devrait être laissé au jeune ?

4. Ce service doit-il faciliter l'**insertion professionnelle** en permettant de faire certains apprentissages ou d'acquérir de nouvelles compétences (cas du permis de conduire, par exemple, évoqué dans la proposition de loi des députés communistes en faveur d'un "service républicain d'insertion") ? Ou, au contraire, l'objectif prioritaire est-il de faire **sortir le jeune de son univers quotidien**, donc l'inciter, par exemple, à remplir une (des) mission(s) dans des domaines inhabituels pour lui. Laquelle de ces options a votre préférence?

5. De même, doit-on souhaiter un service civique "**de proximité**" (afin que le jeune prenne l'habitude d'intervenir dans son environnement immédiat) ou privilégier la **mobilité** (afin de lui permettre d'aller voir ailleurs d'autres réalités) ?

6. Le service civique obligatoire devrait comporter un **temps de rassemblement collectif**, afin de permettre le brassage social de toute une génération. Quel doit être l'objectif de ce temps de rassemblement :

- redonner les éléments de base d'une formation à la citoyenneté?
- rappeler les règles du "vivre ensemble" et les valeurs républicaines?
- permettre de faire un bilan social et médical de la personne?
- favoriser l'échange entre les milieux sociaux?
- apprendre les conditions de réussite d'une mission?
- inciter à l'engagement (et notamment promouvoir les formules de volontariat)?

7. Concernant ce temps de **rassemblement collectif** : il peut soit précéder (et ainsi préparer) la (ou les) mission(s) concrète(s), soit la (les) suivre (et permettre d'en tirer les leçons). Laquelle de ces deux options a votre préférence?

8. Pensez-vous que l'entrée dans le service civique doit s'effectuer à un **âge** donné (dans l'année des 18 ans ?), à un moment précis du parcours scolaire et/ou professionnel (fin du secondaire ?) ou être laissée à l'appréciation du jeune en lui imposant seulement un âge maximum (avant 25 ans, par exemple)?

9. Certains estiment que l'obligation ne devrait pas être imposé aux seuls jeunes, mais concerner **tous les citoyens**. Qu'en pensez-vous? De quelle manière pourrait-on, à votre avis, élargir cette obligation à tous les citoyens? Pensez-vous que l'obligation devrait se limiter aux seul(e)s **Français(es)** ou concerner également les **étranger(e)s** présent(e)s sur notre sol de manière durable ?

10. Concernant la **rémunération**, êtes-vous favorable à un montant proche de l'ancienne solde du service militaire (à peine 100 euros), à une indemnité proche - ou légèrement en-dessous - des formules actuelles de volontariat (450 à 600 euros) ou, quel qu'en soit le coût pour la collectivité, à l'équivalent du Smic (ce que proposent, par exemple, les députés communistes)?

11. Quel vous semble le **type de missions** susceptibles d'être effectuées dans le cadre de ce service civique obligatoire?

12. Pensez-vous que ce soit au jeune de **choisir sa mission** ? Et sinon, à qui d'autre ?

13. Quelles sont les **structures d'accueil** possibles pour ce service civique:

- les associations?
- les collectivités locales (mairies, agglomérations, départements, régions...)?
- l'armée?
- d'autres administrations (l'Education nationale, par exemple) ?

14. Ce service civique pourrait-il être effectué, en tout ou partie, à l'étranger? Devrait-il être mis en œuvre au **niveau européen** ?

15. Souhaitez-vous que la mise en place de ce service civique obligatoire soit **l'un des grands débats de la prochaine campagne présidentielle** ?

### **Dix exemples d'applications**

Le service civique obligatoire pourrait se réaliser dans des domaines très variés et autour de missions extrêmement diverses. En voici quelques exemples.

- Aider des enfants à faire leurs devoirs du soir
- Faire des courses pour des personnes âgées
- Rendre visite à des enfants ou adultes hospitalisés
- Réhabiliter les maisons d'un village
- Baliser les chemins de grande randonnée
- Sensibiliser les habitants d'un quartier au tri sélectif
- Assurer la sécurité dans les transports collectifs
- Récupérer des meubles pour les plus démunis
- Animer des ateliers d'écriture pour personnes pauvres ou exclues
- Assurer la surveillance des forêts
- Assurer une mission humanitaire dans un pays touché par une catastrophe naturelle

### **Liste des associations ayant pris part aux discussions et échanges ayant abouti à la rédaction de la plate-forme sur le service civique obligatoire**

Afev (Association de la fondation étudiante pour la ville)	Fédération nationale Léo Lagrange
AFVP (Association française des volontaires du progrès)	FNFR (Fédération nationale des foyers ruraux)
Anacej (Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes)	
Animafac	Francas
APF (Association des paralysés de France)	France Nature Environnement
ATD-Quart Monde	FUAJ (Fédération unie des auberges de jeunesse)
CCFD (Comité catholique contre la Faim et pour le Développement)	JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne)
CCSC Volontariats	Les Amis de La Vie
Cemea (Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active)	Ligue de l'enseignement
Clong Volontariat	MRJC (Mouvement rural de la Jeunesse chrétienne)
CNLRQ (Comité national de liaison des Régies de quartier)	RECIT (Réseau des écoles de citoyens)
Coordination Sud	Secours Catholique
Cotravaux	UFCS (Union féminine civique et sociale)
CPA (Conférence permanente des coordinations associatives)	UFCV (Union française des centres de vacances)
CRID (Centre de recherche et d'information pour le développement)	Unaf (Union nationale des associations familiales)
Démocratie et Spiritualité	Unapei
	Uniopss (Unir les associations pour développer la solidarité)
	Unis-Cité

## 2. Les contenus possibles d'un Service Civique Obligatoire

Eléments d'information :

Deux types de travaux apportent actuellement des éléments d'information

- Un ouvrage sorti en septembre 2006 : ***Faut il instituer un service civil obligatoire ?*** par l'Amiral Béreau à la Documentation française
- Un travail réalisé par RECIT en lien avec la Plateforme associative constituée à l'initiative de la Vie,

A travers ces textes apparaissent schématiquement trois types de conceptions d'un service civique qui ont beaucoup de points communs mais qui diffèrent essentiellement par l'ambition du projet impliquant un degré d'organisation différent et donc un coût différent

- Une position volontariste de construction citoyenne, celle de RECIT
- Une position plus souple de réponse à des besoins concrets, celle du Service Civil allemand, présentée par l'Amiral Béreau
- Une position médiane celle proposée de l'Amiral Béreau

Nous présenterons successivement dans les pages suivantes.

Le travail réalisé par RECIT (pages 23 à 29)

Un résumé de la proposition de l'Amiral Béreau (pages 30 à 31)

Une fiche présentée dans le livre de l'Amiral Béreau sur le service civil allemand (page 32)

# **Pour un service civique universel, porteur d'éducation citoyenne et de mobilisation nationale**

## *Réflexions et propositions soumises au débat*

Ce document de travail est issu des échanges au sein de **RECIT** et de la **Plate-forme interassociative pour un service civique obligatoire**, qui se réunit depuis février dernier à la suite de l'appel lancé par La Vie et de la réunion du 14 novembre. Sa rédaction s'efforce de tenir compte des avis et des points de vue, parfois divergents, pour essayer de construire les éléments d'un projet de service civique universel, donc obligatoire à terme, porteur d'éducation citoyenne, de brassage social et de contribution au bien commun. Ce document est destiné à nourrir les débats qui vont se dérouler dans différents lieux<sup>1</sup>. Il est destiné à être critiqué et complété par tout ceux qui souhaitent participer à ce projet.

### **1 Pourquoi un service civique, dans quels délais ?**

#### **Le besoin de réagir aux dérives de notre société**

Nous sommes confrontés à de multiples enjeux de survie de l'humanité et des sociétés ou nous vivons : révolution de l'information, mondialisation libérale, menaces sur l'écologie de la planète et l'espèce humaine, écarts croissants entre les riches et les pauvres, force des fondamentalismes religieux, logiques de guerre. La pression médiatique cultive la peur, le seul intérêt individuel, et infantilise la société. En France, le chômage, l'exclusion, l'insécurité, les discriminations, la solitude touchent la majorité des habitants. Faute de perspectives politiques, de plus en plus de citoyens se replient sur l'individualisme un rejetent des institutions dévalorisées à leurs yeux.

**Pour inverser la tendance, il faut une mobilisation nationale.** Nous avons à préparer aujourd'hui les citoyens capables d'inventer un avenir incertain, de construire un monde fraternel et solidaire. Cela veut dire former des citoyens capables de réagir dans toutes les situations, tout en gardant le cap sur l'essentiel, par une éducation à la citoyenneté tout au long de la vie. Cette exigence n'est pas optionnelle, elle intéresse tous les citoyens de la même manière que le contrat social qui faut restaurer.

Mais cette obligation n'engage pas que les jeunes. On ne peut pas demander au service civique d'assurer seul une éducation à la citoyenneté à contre-courant de tous les messages de compétition, de lutte de tous contre tous, de droit du plus fort, d'individualisme que les jeunes massivement reçoivent par ailleurs, que ce soit de la part des médias, de l'école, où de la vie politique. C'est toute la société qui a l'obligation de se situer dans une perspective d'éducation citoyenne, de brassage social et de restauration du bien commun, sous peine de disparaître.

#### **Un service civique universel, un élément décisif**

La mise en place d'un service civique obligatoire, nous préférons dire universel, peut être un élément décisif pour engager cette conversion. Elle permettrait de concrétiser la capacité de chaque individu de contribuer, à la mesure de ses moyens, à accroître le bonheur commun. Mais aussi de montrer que la création de richesses ne se réduit pas à l'échange monétaire et que l'être humain représente la véritable valeur d'un pays. Ouvrir le débat sur le service civique, c'est d'abord poser la question de la société que nous voulons.

#### **Mais une mise en place progressive**

Ce rendez-vous collectif pour un temps de vie commune, de brassage social et d'apprentissage de la citoyenneté ne peut pas être optionnel mais doit concerner tous les jeunes d'une tranche d'âge. On penche donc pour un service obligatoire. Mais il serait très hasardeux de s'engager en faveur d'un service civique obligatoire dès aujourd'hui pour quatre raisons :

- la mise en place des formes de service civique qui s'avéreront efficaces ne peut être précisée que progressivement, par une expérimentation de plus en plus large tenant compte des leçons des premières expériences. En particulier la démarche ne sera légitime aux yeux des jeunes que s'ils sont convaincus que la société change de comportement à leur égard et du « plus » qu'ils peuvent en retirer.
- il faut du temps pour que l'idée du service civique fasse son chemin, qu'elle favorise un basculement des valeurs. Il faut que les premières expériences rendent l'engagement citoyen aussi désirable, aussi valorisant que possible, que les grands frères et soeurs l'aient éprouvé, qu'un film ou un roman le célèbre, qu'une représentation sociale se fabrique. un encadrement fort et qualifié est nécessaire pour que le service civique soit porteur d'éducation citoyenne. Or on ne dispose pas aujourd'hui d'un encadrement formé à ce type de tâches. Pour former 30 000 responsables, il faudra mettre en place un dispositif sur plusieurs années, avec là aussi de l'expérimentation.
- enfin, à plus court terme, on n'est encore sûr de la solidité des intentions politiques aujourd'hui affichées. Or, une obligation qui ne serait pas assortie de la cohérence nécessaire dans la mise en œuvre doit être énergiquement refusée. Nous avons trop d'expériences depuis 20 ans de projets généreux dénaturés dans leur application, parfois même dès le débat parlementaire<sup>2</sup>. Le

<sup>1</sup> Le 18 novembre au salon de l'éducation, sur le thème « Service civique obligatoire : les politiques, les associations et les jeunes ont la parole » et le 2 décembre dans le cadre des journées organisées par Démocratie et Spiritualité et La vie nouvelle

<sup>2</sup> Dans un autre domaine, celui du développement local, l'expérience montre le danger d'un passage du volontariat à l'obligation. Alors que des expériences porteuses de participation s'étaient développées pendant 20 ans, l'institutionnalisation du dispositif à travers la loi

risque est grand, dans une démarche obligatoire réduite à sa dimension administrative, de tuer les acquis du volontariat associatif et les expériences qui se sont développées.

### **Une loi-cadre de 5 ans portant renforcement de la citoyenneté, un référendum**

C'est pourquoi nous penchons pour une loi-cadre ; Cette loi **portant renforcement de la citoyenneté traiterait à la fois des temps de service obligatoire et des temps de service volontaire**, en particulier lors des changements d'orientation professionnelle ou au début de la retraite, en consolidant le principe d'un statut du volontaire qui permettrait d'exercer dans la légalité des tâches au service du bien commun à différents âges de la vie. Le temps fort du service civique obligatoire pourrait ainsi trouver sa place **dans un parcours de citoyenneté tout au long de la vie**, de la maternelle à l'âge de la retraite, avec à chaque étape un encadrement des cadets par les aînés, sous des formes diverses à préciser, chaque palier de citoyenneté servant à préparer le suivant.

Cette loi mettrait en place **sur une période de 5 ans** un service civique, obligatoire à terme volontaire pendant toute une période d'essai, et s'appuyant sur les acquis du volontariat. Ce temps donné à la collectivité est la contrepartie des droits que garantit la République à chacun de ses citoyens. Il doit donc s'adresser à l'ensemble d'une classe d'âge, garçons et filles. Les moyens doivent venir de l'État. La loi prévoirait une montée en puissance avec des objectifs en nombre de jeunes concernés chaque année. Les modalités de financement, doivent reposer sur des recettes fiscales ou parafiscales identifiées. Le dispositif serait conduit par une instance paritaire, avec des représentants des jeunes, disposant de l'autonomie de gestion et de la souplesse nécessaire.

Certains ont proposé que l'adoption du caractère universel fasse l'objet d'un **référendum** autour de la question : « *êtes-vous d'accord pour que nous expérimentations pendant 10 ans un service civique, qui deviendrait obligatoire au terme de cette expérimentation* ».

Élément de débat. Le jeune aurait le choix entre un service civique, un service militaire, et peut être d'autres formes (pompier, etc...) comme en Allemagne, où il est obligatoire d'effectuer un service de 10 mois. Chacun peut choisir entre un service militaire et un service civil. Certains estiment que la Défense du territoire est constitutive de la citoyenneté mais cette question fait débat pour tous ceux qui ont opté naguère pour un service civil.

## **2 Objectifs et définition**

### **Contribution au bien commun, éducation citoyenne, brassage social,.**

Le service civique est d'abord une réponse aux dysfonctionnements de notre société, à l'urgence sociale, à la nécessité d'un sursaut civique pour aller vers un monde plus humain. Beaucoup de jeunes sont prêts à s'engager dans la mesure où ce qu'on leur propose contribue à répondre aux grands enjeux de la planète : périls écologiques, menaces sur la paix, inégalités grandissantes, fossé Nord-Sud. La conscience citoyenne est déjà présente chez beaucoup d'entre eux plus qu'on ne le croit. Mais ils ne sont pas prêts à accepter le double langage et les mesures de façade.

Le service civique doit également être porteur d'éducation citoyenne, de brassage social, de contribution au bien commun. Il constitue également un temps d'éducation citoyenne pour des jeunes de tous les milieux. Cela signifie que le service civique est un lieu d'apprentissage à l'égalité, en mettant sur le même pied riches et pauvres, dominants et dominés, travailleurs et chômeurs, hommes et femmes, tous citoyens placés dans les mêmes conditions. Il est un lieu d'apprentissage à la liberté, en offrant des possibilités de vivre dans un autre milieu, sur un autre territoire, pour réaliser des projets qui correspondent à des perspectives nouvelles. Il est un lieu d'apprentissage à la fraternité, en offrant une occasion peut-être unique de vivre ensemble pendant un temps déterminé avec des règles de vie commune qui permette de se connaître et de s'apprécier malgré les différences.

### **Nombre, durée, âge, modalités**

**Tous sont concernés.** Le service civique universel doit s'adresser à tous garçons et filles. Les jeunes de nationalité étrangère qui résident sur le sol français depuis plus de cinq ans doivent pouvoir faire le service civique s'ils le désirent (volontariat). Cela est un élément important pour envisager leur accès à la nationalité française. Une tranche d'âge représente 800 000 jeunes, garçons et filles. On peut estimer que pour des raisons diverses 200 000 seront exemptés. Avec 600 000 jeunes par an relevant du service civique, une durée de six mois conduit à 300 000 jeunes chaque semestre, soit un service civique pour 200 habitants.

**Durée.** 3 mois, six mois, trois ou six mois renouvelables ? La réflexion se cale sur un service obligatoire de 6 mois en une seule période. En effet, si l'on conçoit ce service comme « utile », d'autre part « formateur », toute période en dessous de six mois serait plutôt un alibi qu'autre chose. De même, le fractionnement en plusieurs périodes irait à l'encontre des finalités poursuivies.

La durée fait débat. Certains soulignent qu'il faut un an pour être réellement marqué par une vie de groupe, et que cette durée ne permet pas la reprise d'études l'année même. Beaucoup risquent de perdre leur temps avant de reprendre un parcours normal.

Une prolongation de trois à six mois permettrait de prolonger leur action, avec une rémunération un peu supérieure, et des tâches d'encadrement des nouveaux. Pour des jeunes non scolarisés, une période de deux ans serait préférable.

---

Voynet, dont l'application a été confiée aux préfets, s'est souvent traduite par un recul de la participation là où elle s'était instaurée. Le projet de loi initial était relativement satisfaisant en termes de principes et de démarche, mais l'addition des amendements parlementaires a beaucoup dénaturé le projet. Un risque de même nature existe pour le projet de service civique, porteur d'aspirations contradictoires.



Certaines organisations proposent une période obligatoire assez courte, suivi d'une période de volontariat pouvant aller de trois mois à deux ans. Certains proposent une « période probatoire de deux mois », suivie de « périodes de réserve » successives, ou d'entrer dans le dispositif entre 16 et 28 ans et de le compléter tout au long de la vie.

La loi doit prévoir l'obligation pour l'employeur de reprendre un jeune après son service, comme pour un congé maternité. Mais on peut penser que les jeunes auront plus de mal à trouver un emploi si l'employeur sait que peu après il doit se séparer temporairement de celui qui vient d'embaucher. Nous n'avons encore pas la solution à ce problème.

**L'âge.** Pour le brassage social de toute une génération, il est préférable que ceux qui effectuent leur service civique aient un âge comparable. L'âge normal de ce service devrait être 18 ans, avec une possibilité d'aller jusqu'à 22 ans, de façon à se situer entre le bac et les études supérieures ou entre la fin de l'apprentissage et la vie professionnelle, avec un système de sursis.

### **La nécessaire validation des acquis**

Pour que ce parcours soit pleinement reconnu par la collectivité, les missions accomplies doivent pouvoir faire l'objet d'une valorisation, conformément aux règles de la VAE (valorisation des acquis de l'expérience). Le "service" doit être reconnu et valorisé. Cela implique un changement de mentalités en France, pour admettre que le temps de ce "service" n'est pas du "temps perdu"... Une évaluation doit être faite pour que le "service" (pas seulement les missions) puisse, notamment, être pris en compte dans la VAE.

### **Un service civique territorialisé**

Le service civique territorialisé sera nécessairement territorialisé. En effet, si l'on compte un « service civique » pour 200 habitants et un regroupement des jeunes par unité d'une trentaine, cela conduit à 10 000 maisons du service civique sur le territoire. Un quartier où une commune rurale de 5000 habitants accueillerait en moyenne 25 jeunes. Le succès de l'opération repose donc sur le soutien actif des collectivités, au niveau des territoires de proximité (commune, quartier, territoire rural) et pas seulement au niveau des agglomérations ou des pays.

## **4 L'affectation, conclusion d'un parcours de citoyenneté**

L'affectation résulte de la rencontre entre les besoins de la société et du territoire et les capacités des jeunes, mais les choix effectifs des jeunes doivent laisser une large préférence à leurs vœux et à leurs centres d'intérêt, afin que ces services ne soient pas imposés mais répondent à leurs aspirations<sup>3</sup>. C'est une condition de leur motivation. Cette possibilité de choix tempère, intellectuellement et pratiquement, le caractère contraignant de l'obligation.

L'affectation pourrait se faire en quatre temps : un parcours du citoyen permettant à chacun de se situer progressivement et de préciser ses désirs, l'affectation à un territoire, un temps de préparation sur le territoire et le choix d'une mission sur ce territoire.

### **1 Au préalable, un parcours du citoyen pour faire émerger les capacités et le désir d'agir, tenir compte des capacités de chacun**

Pour que le service civique soit une école de citoyenneté, il faut une motivation et celle-ci ne peut pas émerger sans un **parcours de citoyenneté** en amont du service civique.

Dès l'école, dès le plus jeune âge, l'éducation à la citoyenneté est fondamentale. L'école, le collège et le lycée ont un rôle essentiel, mais c'est l'ensemble de ce qu'il vit (parents, loisirs, culture, médias, relations, vie politique, ...) qui permet à un jeune de se situer et voir ce qu'il peut faire. Chacun a sa part de responsabilité pour faire ou défaire un citoyen<sup>4</sup>.

Dans les deux années qui précèdent le service civique, une préparation devrait être organisée pour permettre à ceux qui le souhaitent de découvrir la richesse et la diversité des actions porteuses de citoyenneté, de solidarité, de respect des droits, afin qu'ils soient à même de choisir leur affectation en connaissance de cause. L'expérimentation du « parcours du citoyen » actuellement entreprise en Île-de-France va dans ce sens.

Au cours de la journée d'appel et de préparation au service civique (JAPD), on pourrait envisager de travailler à faire émerger les désirs, les attentes et les capacités de chacun, pas seulement dans le domaine professionnel mais aussi en termes de capacités d'écoute, d'expression artistique et de relations<sup>5</sup>. Il s'agit en même temps de reconnaître ce que le jeune a déjà pu faire : un engagement comme délégué de classe, une formation BAFA par exemple. Chaque jeune serait invité à faire des priorités d'affectation géographique (dans la région, en France, en Europe, dans d'autres pays).

### **2 L'affectation sur un territoire**

Il y a cent ans il fallait mêler les particularismes régionaux dans le creuset du service militaire. Aujourd'hui le problème n'est plus l'unité de la nation face aux régionalismes, comme il y a un siècle, mais l'unité du pays face à la fracture sociale. Il n'est pas nécessaire d'obliger les jeunes à changer systématiquement de région pour découvrir d'autres milieux, d'autres territoires. L'essentiel est de vivre ensemble pendant six mois ou un an.

<sup>3</sup> Les premiers objecteurs étaient affectés à l'ONF (Office National des Forêts). On les larguait dans des bois par-ci par-là... C'était un bon plan car on les divisait pour couper court à la contestation. Lorsque les insoumis ont rejoint le mouvement volontaire, cela s'est traduit par une dynamique qui a conduit à l'obtention du droit de la libre affectation.

<sup>4</sup> Des réseaux importants ont déjà largement pratiqué et outillé l'éducation à l'environnement, à l'économie solidaire, à la citoyenneté, à la solidarité internationale, au développement durable. RECIT compte mener un travail sur l'éducation la citoyenneté au cours des prochains mois dans cette optique.

<sup>5</sup> en s'appuyant sur les arbres de connaissance par exemple.

Concrètement, en tenant compte des besoins des territoires, un jeune serait affecté à un territoire, hors du territoire de son domicile. L'instance d'affectation favorisera la mixité sociale et géographique des groupes et tiendra compte dans toute la mesure du possible les attentes, des capacités et des compétences de chacun des jeunes. En effet, un jeune sera motivé dans la mesure où il peut faire part de ses préférences géographiques et sectorielles et où il reçoit satisfaction

Une souplesse est nécessaire pour ceux qui sont mariés, sont de santé fragile ou ont des contraintes particulières. Par exemple on peut concevoir que des personnes mariées ou charges de famille puissent se loger chez elles et effectuer leur service sur place.

### **3 Une période introductive : 15 jours de découverte du territoire et des missions**

Pour les jeunes, il est nécessaire de prévoir au départ pendant une durée de 15 jours à un mois un temps pour constituer le groupe, découvrir le territoire et appréhender les besoins de ce territoire, c'est-à-dire les raisons d'agir et la finalité du travail qu'on leur demande. On peut organiser des rencontres de terrain pour permettre aux jeunes de choisir en connaissance de cause que les missions sur lesquelles ils se mobiliseront. Mais ce temps est également celui pendant lequel les jeunes peuvent préciser leurs désirs et leurs propositions face aux choix concrets et aux missions.

### **4 Des missions au sein du territoire**

Pour les acteurs du territoire, un travail collectif est nécessaire pour déterminer les besoins prioritaires en fonction d'un état des lieux, d'objectifs et d'une stratégie que l'on souhaite articulée à un projet de territoire (Voir plus loin). Ces besoins se traduisent par une offre de missions entre lesquelles les jeunes devront choisir. Les actions proposées s'intègrent dans des projets pilotés par les structures accueillantes. On peut aussi prévoir que face aux besoins du territoire certains élaborent des projets communs qu'ils proposent aux acteurs locaux, ou des activités qui correspondent à leurs capacités,<sup>6</sup>

### **5 Un temps de conclusion**

À l'issue du temps de service, un temps d'évaluation et de « suite à donner » est nécessaire. Il permet de faire le lien avec la suite du parcours de citoyenneté tout au long de la vie : périodes de volontariat, engagement citoyen pour ceux qui le souhaitent.

### **7 Le rôle des collectivités et des structures accueillantes.**

#### **Une contribution collective aux progrès de la citoyenneté sur les territoires de proximité**

À travers les missions qu'ils réalisent, les jeunes du service civique vont effectuer en partenariat avec les instances locales (commune, établissement public, association) un certain nombre de tâches participant à un programme d'ensemble, qui peuvent **contribuer au développement participatif, durable et solidaire de ce territoire**. Les propositions de lieux de services, en lien avec les collectivités et les principaux partenaires, s'inscrivent alors dans le cadre des démarches de développement local. **La démarche de projet** maintenant bien rodée pour le développement local peut être appliquée à la mise en place du service civique sur une commune, avec les mêmes étapes : énoncé des enjeux, état des lieux et diagnostic, objectif à moyen terme, priorités, programme d'action évaluation participative tout au long du processus. Dans cette optique, les missions confiées aux jeunes cessent d'être atomisées et répondent à des priorités du territoire. L'apport du service civique peut s'avérer essentiel en particulier pour développer un volet « citoyenneté » dans ces projets de territoire.

**Élément de débat** : quel partage des compétences entre l'État et la commune dans cette optique ? La commune sera souvent amenée à affecter un agent communal à la recherche de locaux pour loger les jeunes en groupe de façon autonome. et au suivi des jeunes sur les lieux de services civique. Elle pourra le faire à condition que le bénéfice des tâches réalisées revienne à la commune (bénéfice en terme d'utilité sociale et de réponse aux besoins communaux).

#### **Le rôle des structures accueillantes.**

Les jeunes travailleront en équipe au sein d'une équipe comportant des professionnels ou des bénévoles, pour la réalisation de projets dont ils assurent certaines parties de la réalisation. Il est essentiel que les tâches qu'ils réalisent leur permettent de faire ensemble quelque chose dont ils voient la finalité et les résultats, et dont ensuite ils seront fiers.

Le rôle des structures accueillantes est à la fois technique et pédagogique. Leur première mission est de répondre à un besoin en organisant un travail effectif qui change la réalité sur le terrain. C'est ce besoin qui justifie le service civique. L'objectif étant de répondre à des besoins qui n'étaient pas couverts, il sera d'ailleurs parfois nécessaire de développer des structures nouvelles.

Mais en même temps il s'agit d'apprendre aux jeunes à travailler, à développer leur capacité d'initiative, de leur apprendre à coopérer. Cela suppose un travail de formation des structures accueillantes à l'éducation émancipatrice, à la conduite de projet, à l'écoute, au dialogue et à la participation. Ce sera en particulier le rôle du « maître des chantiers ».

### **5 Quelles missions, quels projets sur le terrain ?**

#### **Quels services dans quels domaines ?**

Il existe aujourd'hui une foule de dysfonctionnements sociaux qui perdurent, qui s'amplifient et qui se multiplient faute de politiques efficaces et appropriées. De nombreux besoins ne sont pas satisfaits car non solvables, mais sont extrêmement urgents. Ces domaines sont très divers. Nous avons recensé quelques exemples.

---

<sup>6</sup> Par exemple, on peut imaginer qu'un centre de loisirs organise des activités « selon arrivage » tous les trois mois, les activités étant fonction des capacités et des savoirs des « service civique » du moment : djembe, cerf-volant, informatique, en direction des jeunes, des personnes âgées, des malades etc.

### Quelques exemples

**Éducation des plus jeunes à la citoyenneté.** Si l'on se place dans la perspective d'un parcours de citoyenneté toute la vie, une des tâches des jeunes de service civique sera de préparer les plus jeunes en développant des activités porteuses d'éducation à l'environnement, au commerce équitable, à une consommation responsable, à d'autres modes de vie et d'habitat, à la solidarité internationale, à la lecture des médias, etc.

**Accompagnement des jeunes.** Accompagnement scolaire, soutien aux loisirs, encadrement d'activités de sport ou culturelles. On manque beaucoup d'aides éducateurs dans les collèges et à l'éducation nationale.

**Environnement, agriculture.** Beaucoup d'entretien des paysages, de travaux forestiers avec la perspective de développer à cette occasion les énergies renouvelables, de faire basculer un certain nombre de chaudières vers le bois énergie. Soutien à l'agriculture paysanne, celle qui entretient l'espace et préserve la biodiversité.

**Services aux personnes âgées.** Un énorme besoin d'accompagnement des personnes âgées : apprendre à des personnes âgées à utiliser Internet, les aider à faire des courses, monter la bonbonne de gaz, aller pour eux à la pharmacie. Aider les personnes âgées à trier leurs déchets, faire leur bois, faire pour leur compte des petites réparations (changer une tuile, préparer une gouttière ou un volet, préparer la prise électrique). Tout ceci nécessite une convivialité, une écoute. Tous ces services contribuent à favoriser le maintien à domicile des personnes âgées.

**Lien social local.** Un travail d'animation peut aider au lien social local à travers par exemple réseau d'échanges de savoirs, des contacts entre générations impliquant les personnes âgées et les jeunes enfants, etc.

**Sécurité.** Des jeunes du service civique peuvent contribuer à la sécurité locale s'ils sont solidement encadrés.. La présence de jeunes peut permettre d'équilibrer le risque de corps de métiers qui abusent de leur pouvoir (bavures policières). La sécurité, comme naguère la Défense, est une chose trop précieuse pour la laisser aux seuls professionnels et aux caméras de vidéosurveillance.

## 6 L'interférence avec l'emploi et avec une autre conception de la richesse

L'interférence avec l'emploi et la conception que nous avons de la richesse constituent des éléments essentiels du dossier. Un dialogue avec les partenaires sociaux serait nécessaire pour approfondir certains des points évoqués ici.

### Une autre conception de la richesse

On ne peut pas accepter que les missions du service civique soient définies par défaut comme celles qui ne font pas faire obstacle à une concurrence libre et non faussée, car par définition toutes les actions réalisées pourraient être confiées à des entreprises. Par exemple, 20 % des personnes âgées souffrent d'une solitude complète, dans toutes les couches de la société et spécialement les personnes à bas revenus. Le besoin d'accompagnement des personnes âgées est énorme : apprendre à des personnes âgées à utiliser Internet, les aider à faire des courses, monter la bonbonne de gaz, aller pour eux à la pharmacie, aider les personnes âgées à trier leurs déchets, faire le bois des personnes âgées qui se chauffent au bois en campagne, faire pour leurs comptes des petites réparations (changer une tuile, préparer une gouttière ou un volet, préparer la prise électrique). Les segments les plus rentables de ce besoin constituent un « marché de la solitude » dont se saisissent des grandes entreprises.

Nous pensons que dans une société à finalité humaine la réponse à la solitude ne doit pas être un marché. Dans le cadre du service civique, ces services sont remplis autrement, avec une portée humaine et sociale plus importante que s'ils sont assurés par la marchandisation du service. Ils ont un autre sens, car et démontre qu'une certaine gratuité est possible dans notre société. Les missions de service civique doivent apporter un surcroît de liberté, égalité, de fraternité et de lien social. Cela revient à mettre en oeuvre une autre conception de la richesse que l'approche classique par la croissance et l'emploi. Ces considérations doivent être négociées à Bruxelles comme des dérogations aux directives européennes.

Le service civique contribue à l'accroissement de la richesse collective d'une autre manière, qui doit être ici reconnue. Mais cela nous conduit à définir avec précision ce qu'on entend par tâches d'intérêt collectif, porteuses d'éducation à la citoyenneté, répondant à des besoins sociaux non satisfaits.

### Un projet globalement créateur d'emplois.

Les propositions qui précèdent conduisent à la création d'environ 30 000 postes d'encadrement des jeunes du service civique. À cela s'ajoutent les travaux d'entretien des maisons et le surcroît d'activité opéré sur les territoires, dont l'incidence n'a pas été chiffrée.

Par ailleurs, le service civique diminue le nombre de jeunes au chômage durant le temps d'incorporation et permet, nous l'espérons, une meilleure employabilité des jeunes du fait de l'ouverture sur des horizons nouveaux, de la formation réalisée pendant le temps du service et de la motivation que certains trouveront à travers le service civique. Nous n'avons pas chiffré cette incidence.

Pour des jeunes au chômage, le service civique représente aussi un emploi d'un an garanti par l'État, avec une vie groupe et une dimension pédagogique. On peut reconstituer dans le cadre du service civique l'alternance, avec un mi temps utilisé à passer le permis de conduire, apprendre ce que le jeune n'a jamais appris s'il en a le désir, se former sur des tâches en rapport avec le service qu'il exerce.

### Éviter la concurrence avec les emplois non qualifiés.

On constate en France un effondrement de l'offre d'emplois non qualifiés. C'est une des raisons du chômage de masse. La mise en place du service civique risque d'aggraver cette évolution, car des jeunes de 18 à 22 ans n'ont en général pas de qualification très marquée. La première réaction d'un cadre de collectivité territoriale face à l'arrivée des jeunes du service civique, sous forme de boutade : « Nous avons 10 personnes non qualifiées employées aux espaces verts. Nous en licencions cinq et nous prenons cinq « service civique » à plein temps ».

Certaines des tâches envisagées pour le service civique constituent aussi une source d'emplois pour les moins qualifiés. Il est essentiel de veiller, dans la nature des tâches confiées aux jeunes, à ne pas opérer de substitutions. Pour que les tâches réalisées ne constituent pas une exploitation de main-d'œuvre à bas prix, il est nécessaire de définir une complémentarité. Pour chaque type de mission envisagé, une évaluation de l'impact doit être faite localement pour voir quels sont les risques de suppressions d'emplois les moins qualifiés et à quelles conditions les missions de service civique peuvent être complémentaires des tâches professionnelles.

## 6 Vie commune, expérience de l'autonomie et du brassage social

Une vie de groupe autonome, pour apprendre à vivre ensemble

Il ne suffit pas d'affecter des jeunes à des tâches particulières pour que magiquement ce temps devienne un temps d'éducation citoyenne. Une vie de groupe est nécessaire durant toute la durée du service civique afin que celui-ci soit réellement un temps de brassage social et d'apprentissage au "vivre ensemble". Ces groupes ne doivent pas être des casernes avec plusieurs centaines d'individus, mais des groupes à taille humaine. L'expérience de l'éducation populaire montre que l'habitat collectif est un élément essentiel du brassage social et de l'éducation citoyenne. Cela conduit à proposer des équipes de bases de 6 à 8 jeunes, vivant ensemble, et prenant en charge leur vie commune, qui ne coïncident pas obligatoirement avec les équipes de travail.

Ces équipes de bases seraient regroupées par 3 ou 4 dans des maisons du service civique, réparties sur des territoires de proximité, ou réparties dans le quartier dans des collocations de six à huit personnes. Un certain tuilage est souhaitable, de deux mois en deux mois, correspondant aux dates d'incorporation et assurant une continuité.

Pour que ce temps soit un temps d'éducation à l'autonomie et à la responsabilité, il est essentiel que les jeunes fassent eux-mêmes leurs repas, leur ménage et l'entretien des parties communes. La gestion est assurée par les jeunes eux-mêmes, qui se donnent un règlement intérieur dont l'animateur maître de maison est le garant et le "juge de paix". Les jeunes seraient locataires de leur chambre pour un montant symbolique, mais juridiquement autonomes, et les maisons relèveraient du statut d'un logement privé<sup>7</sup>. Un conseil des jeunes doit pouvoir se réunir et examiner les problèmes avec les intéressés et l'animateur maître de maison.

**Élément de débat.** Faut-il prévoir pour tous une vie en groupe, ou seulement pour ceux qui le souhaitent ? Si oui, sous quelle forme ? Faut-il des maisons de 30 personnes ou des logements de 6 à 8 ? Des chambres individuelles ou des chambres de deux ou trois ?

Les maisons de service civique permettent une vie collective avec des équipements communs, mais des grands groupes sont moins favorables aux prises de responsabilité. Il semble plus facile de trouver des logements de huit personnes que des habitats collectifs de 25 personnes. Il n'est donc pas évident qu'il faille de façon uniforme créer des maisons du service civique qui soient en même temps le lieu de réunion, le lieu d'animation est le lieu d'habitation.

### L'importance de l'encadrement.

Tous les jeunes ne sont pas prêts d'emblée à une vie en autonomie. « Si on transpose des jeunes du quartier dans une maison du service civique, ils vont vivre la nuit et dormir le jour, fumer des joints et mettre la musique à fond. S'il n'y a pas une autorité et un encadrement quelques jeunes peuvent empêcher tout un groupe de fonctionner. » Mais aujourd'hui on trouve des jeunes peu structurés dans tous les milieux. Quel senior peut dire que ses propres enfants ont échappé à ce mode de vie ?

Un fort accompagnement des jeunes est nécessaire pour faire de ce temps un temps d'éducation citoyenne. Certains ont parlé d'un poste pour 10 jeunes, soit 30 000 postes à créer. Cet encadrement est bien sûr essentiel pendant la période initiale de sensibilisation, mais il doit se poursuivre durant toute la période du service. Il inclut la gestion de l'habitat collectif et l'encadrement de l'animation du groupe. Cet encadrement doit être solide, formé, motivé, suffisant.

**L'animateur maître de maison.** L'encadrement de la vie de groupe serait assuré par un animateur maître de maison. Le premier travail est de faire lever les gens le matin, à être prêts à l'heure, à dormir la nuit, à respecter la vie commune (bruit, prise en charge de l'entretien, etc.). Il organise la vie de la maison, ou des appartements collectifs s'il y en a plusieurs. Mais il a essentiellement un rôle humain et pédagogique, avec un suivi individualisé de chacun. Le maître de maison doit pouvoir développer une pédagogie du vivre ensemble travers les réussites, les difficultés, les problèmes de vie commune, les conflits, et faire de la vie de groupe un lieu d'apprentissage à la citoyenneté. Son rôle est pour cela de catalyser la vie de groupe.

En cas de problème grave, il doit pouvoir appliquer des solutions, pouvant aller jusqu'à l'exclusion de certaines personnes, en remettant le jeune à des formes plus encadrées de service civique. Il doit pour tout cela disposer de l'autorité et du pouvoir de décision pour changer d'équipe un jeune, et dans certains cas le remettre à des formes plus directives d'encadrement. De nombreuses expériences montrent qu'il est possible de construire avec tous des démarches pédagogiques qui permettent aux jeunes de se construire<sup>8</sup>.

Ce travail pourrait être confié par convention à une association réalisant un travail d'éducation populaire, labellisée ou non, sur la base d'un cahier des charges.

**Un maître des chantiers** La deuxième fonction fondamentale est celle du maître des chantiers. Il assure un encadrement technique, organise et encadre à plein temps les chantiers de jeunes au sein de la collectivité. Cette personne peut être un cadre associatif ou un fonctionnaire territorial ayant le profil comparable à celui de l'encadrement des chantiers d'insertion (cette fonction existe déjà au sein de la fonction publique territoriale). Sa mission est de suivre chacun dans son travail, de le motiver en l'aidant à réussir sa mission et à

<sup>7</sup> De façon à échapper aux contraintes réglementaires, paralysante, des centres d'habitat collectif.

<sup>8</sup> Voir sur le site de RECIT

régler les problèmes, d'assurer la relation avec les structures accueillantes, les former et les accompagner, de renouveler les lieux de missions sur le territoire. Il a une tâche à la fois technique et pédagogique.

... **avec des équipes de bénévoles .et des comités civiques locaux.** L'un et l'autre de ces responsables doivent pouvoir compter sur des appuis, soit de bénévoles, soit d'anciens appelés prolongeant leur service. L'ensemble du dispositif suppose en particulier la mobilisation de très nombreux bénévoles, dans le cadre de comités civiques locaux qui constituerait la base d'appui de la mise en place du service civique.

### Former progressivement les 30 000 encadrants

Un certain nombre d'organisations d'éducation populaire, de volontaires, d'organismes de solidarité et d'universités travaillent déjà depuis longtemps dans une perspective d'éducation émancipatrice, avec des méthodes coopératives. Ils disposent aujourd'hui d'un savoir-faire et d'une expérience qui peuvent servir de base à la formation des encadrants. Mais compte tenu du nombre de personnes à former en quelques années, un dispositif à deux niveaux semble nécessaire : un institut national de formation chargée de former les formateurs et de procéder aux recherches et expérimentations nécessaires, des instituts régionaux formant les encadrants et travaillant au plus près des réalités du terrain.

### Le nécessaire réexamen de certaines normes

La normalisation a permis d'immenses progrès en matière de sécurité du travail, de respect de l'environnement ou de transparence des marchés publics. Mais elles ont également constitué un outil pour transformer en marchandises des secteurs qui pouvaient s'en passer. La normalisation européenne, sous couvert de libre circulation des produits et des services, a accentué ce phénomène, de même que la recherche du risque zéro en matière de sécurité. Route Comme toute démarche pédagogique, l'éducation citoyenne a besoin de favoriser une autonomie des jeunes, ce qui est incompatible avec le risque zéro. C'est pourquoi la mise en oeuvre du service civique, qui constituera une grande priorité nationale, ne doit pas être rendu impossible par l'état actuel de la normalisation.

### 9 Moyens nécessaires.

L'évaluation des coûts est essentielle. On trouvera ci-dessous une première approche qui conduit le coût global de 4,9 milliards d'euros par an. Quelques organisations ont fourni des chiffres approximatifs. Mais nous ne disposons pas d'une expertise complète. Cette estimation conduit à un coût global de 4,9 milliards d'euros par an pour 600 000 jeunes. L'allocation aux jeunes, les charges sociales et les déplacements représentent les deux tiers de ce montant, le tiers restant correspondant à l'encadrement et l'organisation. Ce chiffre peut paraître élevé par rapport aux chiffres annoncés pour l'Allemagne par exemple, où l'on a annoncé un coût global de 750 millions d'euros par an. À y regarder de plus près, ces chiffres sont relativement comparables, car ce dernier chiffre ne couvre que les allocations directes aux jeunes de sexe masculin qui choisissent le service civique, soit 150 000 volontaires par an, et ne couvre que la solde mensuelle et les frais de nourriture

A ce coût direct s'ajoutent les dépenses induites par les chantiers eux-mêmes. S'agissant de tâches non rentables et non réalisées jusqu'ici, des dépenses nouvelles devront être faites pour réaliser actions. On peut penser que les collectivités prendront en charge les dépenses directement liées à des actions utiles aux habitants. Mais une expertise de détail est nécessaire pour évaluer cette incidence, qui peut augmenter notablement le coût global

#### Allocations personnelles d'un jeune par an (soit pour 2 jeunes)

Nature	Nbre	prix unitaire	Total pour 6 mois	Observations
Allocation des jeunes 600 euros par mois	12	600	7 200	Celle-ci couvre l'alimentation et l'habillement
Couverture sociale 40% du coût précédent	12	240	2 880	Pour le service civil c'est 150 € par an, mais pour un petit nombre de vol.
aide au déplacement sur place 100 € par jeune pour 6 mois	2	100	200	Carte de transport allouée par les collectivités
Compensation voyages SNCF 300 € par jeune pour 6 mois	2	300	600	Les jeunes vont moins loin qu'avec le sce milit. d'où le coût de 600 € annuels et non 900
		TOTAL	10 880	
Soit par jeune et par mois			906	Avec les dépenses de santé

#### Coût annuel de fonctionnement. (On compte 600 000 jeunes et 6 mois)

Coût global annuel en fonct				
Allocations et avantages 300 000 x 10880	10880	300 000	3 264 000 000	
Fonctionnement des maisons et encadrement	150 000	10 000	1 500 000 000	(10 000 maisons réparties sur le territoire)
Agence et échelons inter à ce soir médiaires 2 000 pers x 75 000 €	2 000	75 000	150 000 000	Hors service du recensement des mobilisables, assuré par la Défense
		TOTAL/an	4 914 000 000	

Didier MINOT

## **La création d'un service civil obligatoire : un projet ambitieux nécessitant un examen préalable attentif** (Résumé de l'ouvrage de l'Amiral BEREAU 2<sup>ème</sup> partie Chapitre 4)

**C'est une idée qui a périodiquement été avancée depuis la suppression du service militaire**

Au début on envisageait de remplacer le service militaire: « Creuset républicain pour notre jeunesse » par un parcours de citoyenneté

Kouchner parlait dès 1996 d'un « service civil mixte et obligatoire » La suspension du service militaire était dénoncée par les partis de gauche.

En novembre 2003 un projet était élaboré par JM Ayrault et Daniel Vaillant : Il prévoyait deux périodes d'un mois sur 2 ans :pour une formation au civisme et deux stages dans un secteur de leur choix. Un délégué interministériel était responsable, le coût évalué à 2 milliards d'euros

Un renouvellement de cette idée s'observe après la crise des banlieues

Le journal « *La Vie* » s'engage dans la réflexion et la promotion pour un projet citoyen , avec la création d'une plateforme associative sur ce thème

Un tel projet doit reposer sur deux principes indispensables : l'universalité et l'égalité

S'agit il bien d'un projet reposant sur des obligations civiques normales ? Ne pourrait il pas à la limite être considéré comme un travail forcé donc illégal ?

### **LES EFFECTIFS A PRENDRE EN CHARGE ET LA DUREE**

#### **Quelle population concernée ?**

600 000 (750 000 représentant une classe d'âge – 150 000 exemptés)

#### **Quel contenu ?**

Un temps d'information et de formation complémentaire (il faut des instructeurs pour une à deux semaines)

Un temps de participation (assimilable à un emploi de brève durée) mais suffisamment long

Ouverture et apprentissage.

#### **La durée ?**

Trois mois est un strict minimum pour ne pas avoir une simple période passive sans implication des jeunes. 6 mois serait une bonne durée mais peut être un peu longue vis-à-vis des contraintes des assujettis et peut être pour les syndicats de l'assimilation de ce temps à un temps de travail.

4 mois pourrait être un compromis.

Le service à durée variable semble difficile à gérer et entraînerait des clivages

#### **Les effectifs à prendre en charge**

Le chiffre de 200 000 qui correspondrait à un service de 4 mois correspond au maximum de ce que le service civil en Allemagne devait absorber

### **LES TÂCHES A EFFECTUER**

#### **Quelles possibilités concrètes**

En dehors de l'information et de stages très courts de découverte et sensibilisation l'objectif serait de placer les jeunes en situation de travail afin de rendre un service utile à la collectivité nationale.

Les employeurs pourraient être les services et administrations de l'état, les collectivités territoriales ou locales les établissements publics et les organismes parapublics ou privés à but non lucratif tels que établissements à vocation sociale, mutuelles, associations

#### **Les domaines d'intervention**

- L'aide à la personne : aide à domicile, repas, déplacements, animation....
- L'action dans les quartiers défavorisés : médiation dans les immeubles, dans les transports, surveillance dans les écoles .....
- L'environnement : entretien des espaces nettoyage remise en état restauration du patrimoine
- La protection civile : surveillance et lutte contre les catastrophes naturelles
- L'engagement humanitaire à l'étranger
- La participation au sein des associations

- L'aide aux jeunes : un tutorat pour les jeunes issus de milieux défavorisés (pendant 3 ans une journée par semaine) , une deuxième chance pour les jeunes en échec scolaire

### **La capacité à absorber les effectifs**

Aide à la personne : 10 000 établissements pour personnes âgées, 5000 pour handicapés, 1.500.000 personnes en situation d'exclusion

Action dans les quartiers défavorisés : appelés au titre du service ville de 4000 à 7500

750 quartiers zones urbaines sensibles,

Environnement : une centaine de brigades départementales

Les associations 145 000 associations avec personnel rémunéré Croix Rouge 513 établissements Secours catho : une centaine d'opérations d'urgence huit cent opérations de développement Secours populaire : 1212 permanences d'accueil....

En Allemagne les associations offrent chaque 120 000 postes

Le tutorat : 235 écoles d'ingénieurs avec 92 000 élèves, 234 écoles de commerce avec 70 000 élèves

Deuxième chance : 60 000 jeunes détectés en grande difficulté (illettrisme). Pour 20 000 jeunes on envisageait 20 000 jeunes

### **L'ORGANISATION**

Il faut un organisme interministériel. A cet organisme doit être rattachée la Direction du Service National qui organise les journées d'appel qui compte 3000 personnes avec 5 directions interrégionales, ce qui pourrait servir à une organisation décentralisée. Cette direction devrait passer à 6000 personnes .

La gestion pourrait être faite au niveau des départements avec une responsabilité de contrôle à chaque préfet.

On garderait la journée d'appel et de préparation à la défense pour la sensibilisation

Le service civil aurait lieu par choix des jeunes à 18 ans, après le baccalauréat ou à la fin des études générales ou supérieures .

Il faudrait éviter dans la mesure du possible les dispenses sources d'inégalité (sauf par exemple pour les mères de famille)

#### **Les questions à trancher**

Quelles modalités d'affectation ?

en particulier Quelle initiative pour le jeune ? Quelle proximité du domicile (avec le souci du brassage et le problème de l'hébergement

Quel encadrement pendant le temps d'information formation ?

Une trentaine de personnes par département mais pour une période limitée

Quelles infrastructures ? Pour le temps d'information , pour le temps ensuite dans les organismes d'accueil.

Il faut compter sur un investissement initial de 10 000 € par personne

### **LES CONDITIONS D'ACCEPTABILITE**

#### **Le coût**

En fonction des hypothèses retenues on pourrait estimer le coût annuel à un peu plus de deux milliards d'euros

Plus 2 milliards d'investissements infrastructures

#### **Les syndicats**

Il doit être clair que le travail réalisé dans le cadre de ce SCO s'il constitue un apport très important pour la communauté ne peut être assuré par de vrais emplois.

Cela nécessitera une période de négociation approfondie et peut être des possibilités de contrôle de la part des syndicats (cette dernière notion n'est pas évoquée dans le livre)

#### **Quel accueil de la part des jeunes ?**

L'adhésion des jeunes est indispensable.

Elle n'est pas du tout acquise . Un sondage de Valeurs actuelles de juillet 2006 montrerait que seulement 25% des moins de 35 ans y seraient favorables (44% pour l'ensemble des français). Sondage à comparer aux résultats de l'enquête Animafac

Elle sera subordonnée à une organisation de qualité, à un sentiment fort d'utilité de ce temps consacré à la Communauté et à l'assurance que cette obligation est imposée à tous selon les principes d'universalité et d'égalité

## L'exemple allemand (extraits du livre de l'Amiral Bereau)

Un service civil existe en parallèle du service militaire. La durée des deux services est identique, neuf mois les jeunes optant pour l'un ou l'autre librement par simple déclaration écrite.

Succédant à l'objection de conscience ce service civil s'est développé après 1990 jusqu'à représenter près de 200 000 jeunes soit plus de la moitié d'une classe d'âge (Les jeunes filles ne sont pas astreintes à cette obligation de service national). Actuellement un reflux est observé du fait d'un intérêt plus grand pour les nouvelles missions de l'armée (opérations extérieures de maintien de la paix

Le service civil est à la charge d'un office fédéral dépendant d'un ministère de la famille des femmes, des jeunes et des personnes âgées. Organisme léger avec une centaine de correspondants répartis dans les landër. Chacun d'eux sur son territoire gère les postes offerts et l'affectation des appelés puis assure la liaison avec ceux-ci pendant leur service

Les emplois sont très diversifiés et majoritairement tournés vers l'aide à la personne. La règle est celle de la proximité du domicile qui évite un hébergement

Tous les appelés optant pour le service civil reçoivent une formation de trois à cinq semaines. Celle-ci commence par une semaine identique pour tous d'information Ensuite chaque jeune reçoit une formation de deux à quatre semaines ciblée sur l'emploi qu'il tiendra

Vingt écoles réparties sur le territoire délivrent ces formations Elles emploient au total 104 chargés de cours (On ne parle pas de problèmes d'hébergement pendant cette période )

Les appelés perçoivent une solde mensuelle de 322 € . En outre s'ils ne sont pas nourris par l'organisme qui les emploie 7,20 € par jour et une prime de mobilité s'ils sont à plus de 30kms de leur domicile (plafonnée à 204€ par mois)

En 2005 le coût global du service civil en Allemagne s'est élevé à 747 millions d'euros . (mais sans tenir compte du coût de l'encadrement qui apparaît particulièrement léger ) Ce coût comprend essentiellement soldes et indemnités, sécurité et protection sociale

Ce service fait consensus dans la classe politique et la société



## 3. Enjeux et questions

### Par le groupe de Lyon de Poursuivre

Notre intervention, dans ce colloque, va se situer en amont des interventions que nous avons entendues ce matin.

Le questionnement de notre groupe se situe sur la capacité de notre société, des personnes qui la composent et de ceux qui auront à vivre cette expérience à faire advenir et à participer à un Service Civique.

Philippe Bernoux, sociologue, nous exposera à quelles conditions un Service Civique obligatoire peut être accepté par les jeunes d'une même tranche d'âge.

Anne Marie Villard, Conseillère Principale d'Education, décrira comment elle vit avec les jeunes d'aujourd'hui et donnera quelques pistes concrètes sur les transformations nécessaires de notre système éducatif pour permettre au Service Civique de remplir sa mission.

Michel Gaudel, directeur d'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique, nous dira comment, même parmi une population d'enfants difficiles, il est possible de mener à bien une socialisation.

Dominique Chavanat, Général en retraite, nous explicitera les conditions auxquelles doit se soumettre la réflexion sur le Service Civique pour pouvoir aboutir à sa mise en place.

Enfin, nous lancerons les carrefours de cet après-midi autour de trois questions.

**Jean Marie Pithon**  
Poursuivre, groupe de Lyon

### CONDITIONS D'ADHESION AU SERVICE CIVIQUE OBLIGATOIRE

À quelles conditions des jeunes peuvent-ils adhérer à l'idée de Service Civique Obligatoire (CSO) ? Si ce sont les jeunes eux-mêmes qui donneront la réponse, il est possible de donner quelques critères généraux d'acceptation pour leur mobilisation en faveur d'un tel projet.

Il me semble que cinq critères sont à réunir pour que des jeunes acceptent de s'engager. Ces critères sont ceux qui sont généralement admis pour se sentir partie prenante d'un groupe et se mobiliser pour un service du type du CSO. Il s'agit du sentiment d'appartenance, du projet, de la légitimité, du service et de la gratuité.

**1 - Le sentiment d'appartenance.** S'engager pour un CSO suppose que ceux qui le font se sentent partie prenante du groupe humain au service duquel ce Service est censé œuvrer. Je choisis le terme « sentiment d'appartenance » plutôt que de celui de valeurs, trop vague et trop centré sur le vécu. Qu'est-ce que ce qui constitue un sentiment d'appartenance ? Appartenir à un groupe, c'est d'abord accepter les règles que le groupe s'est données pour vivre et s'y sentir à l'aise. La difficulté ici est que ce groupe doit être la communauté nationale, non des groupes de type communautaires (locaux ethniques ou religieux). Comment faire sentir l'appartenance à la communauté nationale ? Plus que par l'accès à des biens et à des services, à l'éducation, à l'emploi, à un niveau minimum de revenus, cela se fait par le sentiment d'égalité devant l'accès à ces biens et services. Et le moindre dérapage stigmatisant un sous-groupe casse pour longtemps ce sentiment. Une histoire commune, léguée par notre passé, a déjà créé cette appartenance. Elle est à clarifier et à vivifier en permanence.

**2 - Lié à l'appartenance, on trouve le projet.** Le projet commun fonde l'action et réciproquement, il ne peut y avoir d'action qu'autour d'un projet. Il crée l'histoire commune. Ce qui fédère un groupe, au-delà de l'acceptation de règles communes, c'est le but, l'action à entreprendre. Il est nécessaire que cette action soit acceptée par le groupe (cf. légitimité, plus bas), sinon dans son entier (l'unanimité n'est pas requise, il faut avoir accepté la règle de la majorité), que cette action soit clairement identifiée, que le projet s'inscrive dans une durée suffisante pour permettre une vie du groupe, qu'il soit au niveau du groupe. La durée est une variable essentielle à prendre en compte, il faut que le projet aille jusqu'au bout.

**3 - La légitimité.** Pour être acceptés, appartenance et projet sont liés à leur légitimité. Celle-ci se définit comme la reconnaissance et l'acceptation par les individus des décisions du pouvoir. Un pouvoir est légitime lorsque que ses décisions apparaissent conformes aux principes que les groupes qui composent la société acceptent et reconnaissent comme leurs. Le service militaire obligatoire a tiré sa légitimité de la défense du territoire, voire de la reconquête de certaines parties de celui-ci. Qu'est-ce qui rendrait le CSO légitime ?

Il faudrait sans doute d'abord une image de la société comme une société « juste », c'est-à-dire une société où le pouvoir apparaisse comme garant d'une certaine égalité entre les citoyens. Les images devraient être fortes. Il s'agit ensuite de convaincre de l'utilité de rendre un service à la collectivité, celle-ci ayant contribué à l'éducation de l'enfant dans une certaine sécurité matérielle, puis contribuant aujourd'hui par l'impôt au bien-être de la majorité des citoyens. Nous dépendons les uns des autres, il faut enfin faire apparaître normale cette dépendance.

**4 - Le service.** À partir du moment où les individus se sentent partie prenante d'un groupe porteur d'un projet, où ils ont construit et

vécu ce projet, la légitimité du pouvoir fait qu'ils sont prêts à rendre service à ce groupe. Le petit groupe étant partie prenante de la nation, c'est à elle que le service doit être rendu. Il faudra imaginer des services différenciés, encadrer fortement les groupes et avoir des animateurs capables de proposer et de suivre des projets.

**5 – La gratuité.** Dernier élément capable de fédérer et de mobiliser autour du CSO, la gratuité. Il s'agit non pas d'abord de rémunération, mais de rendre à la société ce qu'elle nous a donné. Les sociétés traditionnelles étaient des sociétés où l'idée de la dette (aux dieux puis à la société) était très forte. Elle entraînait l'idée de devoir. Aujourd'hui, le mot de dette ferait sourire les rares qui le comprendraient dans ce sens. Pour la majorité, la dette n'évoque rien d'autre qu'un aspect financier. Or, sans le sentiment de devoir quelque chose à la société, comment faire comprendre le SCO. ? Et comment parler de service dû à cette société ? Même si une rémunération peut être envisagée, le fondement du SCO est bien un service gratuit.

Conclusion. La société dans laquelle nous vivons a été analysée comme une société ayant perdu ses repères traditionnels et qui oblige donc l'individu à se recréer ses propres normes<sup>9</sup>. Ce mouvement apparaît comme un mouvement de désintégration de l'appartenance à un grand groupe, comme celui de la nation. Nous tendons à être une société individualiste et à considérer que l'argent et le profit en sont les moteurs. Le discours économiste nous a envahi. Il s'agit de remettre à leur place les valeurs que nous affirmons comme universelles.

**Philippe Bernoux**

## **ELEMENTS DE REFLEXION A PROPOS DE L' ECOLE ET DE LA DEMOCRATIE**

Si un service civique doit être mis en place pour les jeunes, avec comme objectifs de promouvoir une appartenance commune, de créer une cohésion sociale etc; l'école, doit se situer en amont et tenter d'être en cohérence avec ce projet.

Voici quelques points qui m'ont semblé importants à connaître pour alimenter votre réflexion.

1. La démocratisation du système éducatif est une idée qui a fait son chemin dans le temps. (Ferry 1882, les Compagnons de l'Université Nouvelle 1918, plan Langevin- Wallon 1947, Berthoin 1959, Haby 1975 .....)  
Elle a été portée à ce titre à travers les années comme un projet de société. Elle connaît aujourd'hui une sérieuse remise en question.
2. Ouvrir l'école à tous a été, et reste une exigence économique. L'adaptabilité à l'emploi et la reconversion demandent un minimum de connaissances dans une France qui s'est industrialisée et qui ne connaît plus le plein emploi (+ de 8% de chômeurs, 150.000 jeunes qui sortent de l'école sans diplôme).
3. L'école porte, au sein même de ses missions, un paradoxe: une logique égalitaire et une logique élitaire. Ces deux logiques sans doute nécessaires s'affrontent au sein du collège, et doivent être prises en compte.
4. L'égalité de traitement n'équivaut pas à l'égalité des chances. Aujourd'hui, la discrimination positive ne fait pas ses preuves en terme de réussite scolaire.
5. Les dysfonctionnements (échecs, absentéisme, violence, conduites à risques) ne peuvent plus être considérés comme marginaux : ils s'installent dans le paysage scolaire (au moins public). Les élèves en difficulté représentent 7 à 8 % d'une génération.
6. Il existe des ghettos, cela est du en partie à la carte scolaire mais aussi aux stratégies d'évitement des familles (fuite dans le privé, choix d'options...)  
*L'hétérogénéité, lorsqu'elle existe, demande une prise en charge pédagogique spécifique qui reste à la marge.*  
Cette situation a tendance à favoriser le repli communautaire.
7. L'individualisme démocratique rend problématique l'idée d'une communauté de citoyens. On s'interroge sur les valeurs communes . L'apprentissage de la démocratie et de la citoyenneté à l'école s'effectue à partir d'heures d'enseignement sur les institutions de notre pays mais aussi à partir d'expériences concrètes de représentativité des élèves dans les différentes instances de l'établissement . La solidarité et la fraternité sont deux valeurs méconnues dans le système éducatif.

**Anne-Marie Villard**

### **Pour aller plus loin:**

Canivez Patrice, *Éduquer le citoyen*, Paris, Hatier, 1995.

Coq Guy, *La démocratie rend-elle l'éducation impossible ?*, Paris, Parole et silence, 1999.

Dubet François, Duru-Bellat Marie, *L'hypocrisie scolaire, Pour un savoir enfin démocratique*, Paris, Seuil, 2000.

Schnapper Dominique, *Qu'est-ce que la citoyenneté?*, Paris : Gallimard, 2000.

<sup>9</sup> Ehrenberg A., (1995), *L'individu incertain*, Paris, Hachette Pluriel, - Lipovetsky G., (1992), *Le crépuscule du devoir*, Paris, Folio Essai

## L'ACCESSION A LA CITOYENNETE EST-ELLE POSSIBLE POUR DES JEUNES SOUFFRANT DE TROUBLES GRAVES DE LA RELATION ?

Je dirige un institut thérapeutique éducatif et pédagogique.

Les jeunes hommes que ne recevons présentent des troubles graves du comportement ou de la personnalité. Ils sont âgés de 11 à 18 ans. Ils sont tous intelligents. Leurs difficultés relationnelles ne leur permettent plus de vivre dans un collège ni même souvent en famille. Leurs troubles sont tels que leur environnement en est perturbé.

Que peut-on remarquer que ses chez ces jeunes :

Nous repérons des qualités qui ne manquent pas. Ils sont intelligents ; leur potentiel devrait leur permettre de poursuivre des études au moins jusqu'au bac. Ces jeunes présentent une vivacité d'esprit remarquable. Ils ont une capacité assez extraordinaire à détecter les failles, les limites et les résistances des institutions et des personnes. Ils peuvent, dans un contexte favorable, se présenter de façon très adaptée.

Cependant, ils présentent un contrôle extrêmement difficile de leurs émotions; ils sont dominés par leurs pulsions qu'ils ne peuvent contrôler. Ils envahissent le temps et l'espace de la relation de façon directe, crue, sans censure ni retenue. Les manifestations sont souvent excessives : violence gratuite, agressivité, grossièreté, injures etc... On observe souvent des accès de destruction dirigée vers les autres ou vers eux-mêmes.

Ils présentent une très faible estime de soi. Ils doutent d'eux-mêmes, ont peur de l'échec, de ne pas être à la hauteur ; ils semblent sans ressources personnelles suffisantes pour relativiser, composer, prendre un peu de distance avec leurs sentiments insupportables, générés par la moindre confrontation à une demande, à une limite venant d'autrui. Pour se protéger, faute de mieux, ils fuient toute représentation dans toute organisation, toute élaboration, parfois en bravant ou en provoquant, parfois en s'isolant ou en se défilant.

Ils présentent, souvent, une forte quête affective, qui, auprès d'adultes bienveillants, va s'exprimer sur des modes paradoxaux. Ils vont s'engager, avec les adultes qui les accompagnent, dans des activités où ils réussissent et qui les aident narcissiquement ; dans l'instant suivant, ils mettent à bas cette relation de dépendance qui commence à se construire. Alors nous voyons revenir des comportements de violence (destruction des locaux de vie, agressions physiques et verbales souvent extrêmement vulgaires). Ensuite on peut retrouver le même jeune prostré, isolé ou dans un comportement quasi normal.

On constate souvent un brouillage des liens intergénérationnels. La représentation des places les rôle de membres de la famille au sens large apparaissent souvent ambivalentes, ambigus, fluctuantes, floues. Les difficultés de repérage des liens d'appartenance, des pouvoirs de chacun et de leurs limites s'expriment notamment par des tensions, des affrontements, des difficultés de séparation, des rapports fusionnels exacerbés. La différenciation des sexes, des générations, des fonctions paternelles, maternelles est brouillée par l'évolution sociétale.

On note aussi une intolérance à la frustration : la recherche insatiable du plaisir est immédiat. La négation de l'autre comme personne, l'empêchement ou le refus des apprentissages, les difficultés d'inscription dans un groupe social sont souvent des caractéristiques présentées par les jeunes que nous accueillons.

Enfin, on peut penser que le contexte social peut amener ces jeunes à ne pas quitter l'enfance.

En effet, l'avenir de ces jeunes est des plus incertain. Et ils en sont très conscients. Lorsque la peur concerne l'avenir, elle contraint à une installation dans l'instant et dans l'aléatoire. Les rites ancestraux, facteurs d'intégration, sont remplacés par l'individualisme et la recherche du plaisir immédiat

Comment permettre à ces adolescents d'accéder à la citoyenneté ,c'est-à-dire participer activement à la vie de la cité ?

Je ne développerai pas les aspects thérapeutiques absolument nécessaires pour venir en aide à ces jeunes mais je m'arrêterai sur deux axes qui sont au centre de notre intervention ce jour, l'appartenance et la légitimité. Et je m'appuierai sur une action précise réalisée par des éducateurs de l'ITEP que je dirige.

Auparavant, il me paraît nécessaire de préciser que toute action auprès de ces jeunes ne peut se mettre en place sans un minimum de valeurs partagées entre tous les intervenants. Il va nous falloir vivre ensemble dans un internat, 226 jours par an et ce durant 3 années en moyenne. Les valeurs de respect, de solidarité de citoyenneté et de laïcité sont le socle sur lequel vont se fonder les rapports humains d'une micro société d'environ 200 personnes.

Il s'agit donc, d'un raid en mobylette au Maroc où des adolescents de l'Institut allaient remettre les cyclomoteurs qu'ils avaient réparés des semaines durant, à de jeunes lycéens. Le raid va permettre aux adolescents de se confronter à leurs difficultés et à les dépasser. Dans un premier temps il a fallu trouver des volontaires...ce qui fut assez aisé, puis passer de longs mercredi après midi à réparer les vieilles mobylettes que le groupe avait récupéré, démonter les moteurs, nettoyer et changer les pièces, ranger l'atelier, préparer l'attestation de formation aux premiers secours et passer l'examen du B.S.R...

L'appartenance à un groupe s'est construite doucement aux cours de mois de préparation du projet avec son lot de crises, de colères de refus d'apprendre, de recommencer le travail de réparation quand il n'était pas satisfaisant. Elle s'est construite aussi au cours des sorties d'entraînement avec ce qu'elles comportaient de peurs et de nécessaire solidarité quand l'une des mobylettes tombait en panne et qu'il fallait réparer quelque soit le climat. L'appartenance ce fut aussi cet échange rassurant avec les adultes qui encadraient ce projet et qui eux aussi roulaient en mob. Enfin l'appartenance ce fut aussi de préparer le raid au Maroc, avec son prof de Géographie et avec des familles marocaines qui devaient loger le groupe durant le séjour.

La légitimité de la participation des ados à ce projet fut acquise en respectant les règles de vie collective, en obtenant les deux diplômes obligatoire pour faire ce raid et en participant régulièrement à la préparation des mobylettes bien que souvent il eut été plus facile d'aller au cinéma, d'aller faire du sport ou de jouer avec sa game boys.

Enfin au retour de ce raid nous avons des adolescents qui commençaient à entrer dans des rapports apaisés et constructifs avec le monde des adultes, à devenir des citoyens.

**M. Gaudel - octobre 2006**

## **ELEMENTS DE REFLEXIONSUR LES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE D'UN SERVICE CIVIQUE OBLIGATOIRE**

Si cette forme de service paraît à tous ici une bonne idée, les conditions de sa mise en oeuvre vont exiger encore de longues réflexions, beaucoup de contacts entre les parties intéressées (institutions, jeunes mais aussi adultes, etc.), une sérieuse conscience de la nécessité de compromis, de longues années et des budgets importants. Pour surmonter les obstacles, il importe des les inventorier et de les aborder avec logique et réalisme.

### **Un modèle ancien à garder en mémoire, à titre d'aide-mémoire, le Service militaire :**

- 1. Un cadre :** la constitution et les lois de la République.
- 2. Un objectif essentiel clair :** la préparation à la défense.
- 3. Des objectifs secondaires** de perfectionnement civique et sportif ; quelques formes très marginales de service civils.
- 4. Des structures d'accueil** nombreuses et variées.
- 5. Des équipements** techniques et vestimentaires adaptés.
- 6. Un encadrement hiérarchisé** bien formé et motivé (professionnels et appelés).
- 7. Des Centres de sélection.**
- 8. Une pédagogie** en constante évolution.
- 9. Un effectif** de 300 000 hommes par an, incorporé par tranches régulières tous les deux mois.
- 10. Un budget** important (fondu dans celui de la Défense).

### **Des problèmes nouveaux : (homothétiques des précédents)**

- 1. Un projet de société** à reformuler, pour justifier les objectifs.
- 2. Des objectifs** (premiers et secondaires) : développer l'esprit de « service » et de gratuité, responsabilisation civique, mixage social, etc. (liste à établir dans le cadre du projet de société).
- 3. Définition des domaines d'action**, des « services » possibles, des tâches et des compétences requises, des limites de ces tâches avec celles des professionnels des domaines, ....
- 4. Des structures d'accueil** liées géographiquement et fonctionnellement aux actions à conduire.
- 5. Des équipements** techniques et vestimentaires adaptés aux tâches à accomplir.
- 6. Un encadrement assumé** et formé par les administrations « bénéficiaires » des services.
- 7. Des centres de sélection.**
- 8. Une pédagogie** et des documents de travail, en partie généraux, en partie à définir et à mettre en oeuvre par les administrations d'accueil.
- 9. Tout cela adapté à l'accueil, à la formation et à l'emploi de 700 000 hommes et femmes par an**, incorporés selon un rythme à définir tenant compte en partie des désirs individuels, pour une période unique ou fractionnée de 4, 6 ou 8 mois... comportant au moins un tronc commun de sensibilisation à la citoyenneté et au service !

## **10. Enfin un budget**, unique ou fractionné entre les différents ministères « bénéficiaires ».

Enfin il faut tenir compte du fait que, malgré le modèle ancien du Service militaire et des services civils qui l'ont accompagné – modèle qui permet d'inventorier les problèmes--, et à cause de la disparition trop brutale du SM, il faudra, pour chacune des questions ci-dessus, repartir de zéro, les structures, l'encadrement, le savoir-faire et ...les budgets ayant disparu ou ayant été totalement réutilisés.

Pour résoudre tous ces problèmes très complexes, il est donc probable qu'il faudra créer un organisme de direction et de coordination du niveau d'un Secrétariat d'Etat (auprès du ministre de la Jeunesse et des sports ou de la Cohésion sociale ?), chargé, dans un premier temps, des études, puis de la mise en œuvre et du suivi de cette opération majeure.

**Dominique Chavanat.**

## 4. Les questions en débat

Q1 - Quelles finalités ? Comment donner au service civique la dimension nécessaire pour permettre à chacun de se sentir membre d'une même collectivité ?

Q2 - Avec quels moyens ? Comment rendre le service civique motivant pour tous les jeunes et faire qu'il soit utile à notre société en répondant à leurs souhaits ?

Q3 - Comment les autres générations peuvent elles et doivent elles participer activement au service civique pour qu'il soit porteur à terme d'un mieux vivre et construire ensemble ?

Le service civique est également en débat sur [www.hyperdebat.net](http://www.hyperdebat.net), animé par un membre de Démocratie & Spiritualité. Ce site met en oeuvre des débats méthodiques, présentés de manière synthétique à partir de la richesse des contributions de chacun.

## IV – LES GROUPES ATELIERS

Ces groupes représentent un élément très important du colloque. Rassemblant chacun une vingtaine de personnes réunies en fonction de leurs centres d'intérêt ils sont en eux mêmes un lieu d'expérimentation du débat.

Dans un premier temps, le premier jour, ils permettront de débattre à partir de l'expérience de chacun de la façon dont les actions collectives que nous menons permettent un cheminement vers plus de démocratie en renforçant les liens entre vie personnelle et vie citoyenne, en permettant à chacun d'approfondir expérience spirituelle et expérience démocratique

Le deuxième jour, à partir d'un exemple concret, le service civique obligatoire, ils permettront de débattre d'un projet de société. Comment se sentir concerné par un tel projet ? Comment débattre collectivement d'un projet de société ? La manière de débattre peut elle en elle même devenir une valeur démocratique et spirituelle ?

Ces travaux de groupe serviront de matériau à la réflexion collective du troisième jour entre citoyens et politiques

Pour permettre aux participants de choisir leurs groupes en fonction de leurs centres d'intérêt et de leur expérience ces groupes seront chacun centré sur un champ d'action particulier.

Dans chaque groupe un animateur et un rapporteur ont été désignés. Un ou deux témoins seront chargés d'amorcer le débat en partant de leur expérience personnelle, leur action étant significative de ce que nous recherchons.

## **1. Vie de quartier, ségrégations, identités locales**

Comment vit on dans nos quartiers ? Comment participe-t-on aux structures mises en place par les municipalités, les associations ?  
Quelles formes d'expression ? Quelles activités festives ? Quels projets innovants ?  
Quelles initiatives citoyennes sont elles mises en place dans les quartiers pour favoriser le dialogue entre personnes ou communautés d'origine ou de culture différente ? Du bistrot associatif aux projets collectifs.  
A quelles conditions favorisent elles la solidarité et le lien social ?

ANIMATEUR : François Deroin  
RAPPORTEUR : Nicole Fayman  
TEMOINS : Danielle Thévenot , Marcel Loarec ,Dominique Perret

## **2 et 12 Le dialogue social - fonctionnement des entreprises et vie économique**

Le dialogue social Comment y participer dans l'entreprise ? Les syndicats, les formes d'expression ?  
Quels obstacles au dialogue ? Comment est pris en compte le facteur humain ?  
Comment la gouvernance des entreprises peut elle concilier l'efficacité des entreprises et les valeurs d'égalité au fondement de la démocratie ?

A travers le fonctionnement actuel des entreprises ne voit on pas apparaître les germes de nouvelles formes d'organisation fondées plus sur le dialogue que sur le conflit ?

- Dans la répartition des pouvoirs entre les travailleurs, les actionnaires, et les clients qui représentent la fonction sociale de l'entreprise.
- Dans de nouvelles formes de participation plus démocratique chez les travailleurs mais aussi chez les actionnaires ou les clients.
- Dans de nouveaux dialogues liés à la mondialisation permettant une meilleure prise en compte des droits de l'homme (égalité hommes femmes , travail des enfants...).

Comment peut on agir ?

ANIMATEUR : Jean Marc Parodi  
RAPPORTEUR : Jeanne Laplane  
TEMOINS MEDEF 93 : Raynald Rimbault Délégué général, Véronique Prinnet, Benoît Ostertag, Bernard Templier, Philippe Bernoux

## **3 et 5. Justice sécurité réinsertion**

ANIMATEUR : Hervé Lesage  
RAPPORTEUR : Odile Morin  
TEMOINS : Arnoux Remusat, Jérémie Bosse Platière

## **4. Travail Emploi Chômage**

L'intégration sociale par le travail ne reste t'elle pas l'élément qui permet à l'individu de se réaliser alors que le droit au travail n'est pas assuré dans notre société.  
Comment agir en tant que citoyen ?  
Comment amener les institutions à assurer les accompagnements et les formations nécessaires ?  
Quels types de solidarités construire entre salariés et chômeurs ?

ANIMATEUR : Emmanuel Duhem  
RAPPORTEUR  
TEMOINS : Jessica Holc, Dominique Clochon (ANPE)



## **6. L'Ecole, lieu d'apprentissage et de culture partagée**

Quel apprentissage à l'autonomie?

Comment redonner le goût du travail et une curiosité d'esprit à tous les élèves ?

Quelle pédagogie mise en place pour les élèves en difficulté ? Quels sont les obstacles rencontrés ?

Comment s'enrichir de la diversité culturelle de chacun ?

Comment développer le respect de l'autre, l'éducation à la citoyenneté, et gérer les incivilités ?

Sur toutes ces questions quelles actions mener en tant qu'enseignant ? En tant que parent ? En tant que citoyen ?

ANIMATEUR : Benoît Hooge

RAPPORTEUR : Claude Hooge

TEMOINS : Anne Marie Villard, Jacques Lecomte

## **7. Le féminin, le spirituel et la démocratie**

Qu'advient il lorsque le féminin, le spirituel, et la démocratie se rencontrent ?

Les autres questionnements seront redéfinis par les témoins et l'animatrice

ANIMATEUR : Zohra Sahli

RAPPORTEUR : Gérard Gigand

TEMOINS : Marie Thérèse Berthelot, Nathalie Levray

## **8. Initiatives associatives, un moyen de participer**

Sur quels thèmes, sur quels domaines des initiatives citoyennes sont elles possibles ? Quels réseaux créer pour les amplifier ?

ANIMATEUR : Didier Minot

RAPPORTEUR : Daniel Dupuis

TEMOINS : Geneviève Gazeau, Carole Anne Braun, Michel Bérard (Voisins et citoyens en Méditerranée), Pierre Saglio (Atd Quart Monde)

## **9- Modes de consommation et Développement**

Quels types d'actions collectives d'information et d'éducation nous permettent ils de remettre en cause nos modes de consommation dans un souci de préservation des ressources naturelles de la planète, et de rééquilibrage entre pays riches et pays pauvres en vue d'un développement plus harmonieux de la planète ?

Dans quelle mesure peut on imaginer des modes de consommation répondant à une « décroissance soutenable » ?

ANIMATEUR : Laurent Mahieu

RAPPORTEUR : Gérard Gourion

TEMOINS : Julie Banzet, Celina Whitaker

## **10. Services publics et intérêt collectif**

Quelle définition Les services publics visent à assurer l'égalité des citoyens face à des besoins essentiels :

Biens publics (éducation, santé...) auxquels chacun doit avoir égal accès, Services publics bâtis sur des « monopoles naturels » (réseaux ferrés, Lignes Haute Tension...) au service de tous.

Comment agir en tant que salarié dans ces entreprises ? en tant qu'usager ? en tant que citoyen ?

ANIMATEUR : Bernard Guibert

RAPPORTEUR : Jacques Gondoin

TEMOIN : Frédéric Salmon, Philippe Brachet

## 12. Le citoyen, le politique, la politique

Si on définit la démocratie comme le gouvernement de ceux qui n'ont aucun titre à gouverner comment favoriser la participation du citoyen au politique, soit directement par la participation soit par l'intermédiaire de ceux qui le représentent ?

Quelles nouvelles formes d'expression politique permettent elles le renouvellement des relations des citoyens au politique ?

- ▶ Au niveau local :
- ▶ Au niveau national

ANIMATEUR : Jo Spiegel

RAPPORTEUR : J.Obaton

TEMOINS : Agnès Antoine, Isabelle Deschard (ACEP)

## 13. Le citoyen face aux médias

Comment fonctionner avec les médias.

Démarches et méthodes pour analyser les contenus et les valeurs que véhiculent les médias ?

Comment les médias pourraient participer à la promotion de valeurs communes ?

Quelles initiatives ?

ANIMATEUR : Michel Rio

RAPPORTEUR : Henri.Lefevre

TEMOINS : Jean Philippe Marcy, Marc Chebsun, Philippe Merlant,

## 14. Les citoyens et L'Europe

Quelle connaissance, quelle conscience avons-nous de l'Europe ?

Comment favoriser le débat entre citoyens sur la construction européenne et à son avenir ?

Comment développer à partir d'histoire, de culture, de références différentes un sentiment de citoyenneté européenne ?

ANIMATEUR : Nicole Vaucheret

RAPPORTEUR : Marie Jourdain

TEMOINS : Anne Fonda

## 15. Médiations, non violence, actions pour la paix

Comment les moyens et mouvements ( artisans pour la paix, médiation, communautés non violentes) imaginés pour résoudre ou améliorer les situations de conflits entre personnes ou groupes peuvent elles ou non contribuer à

- admettre la différence comme élément de cohésion sociale
- surmonter ses peurs et entrer dans la conversation
- passer des rapports de force à des rapports de sens

ANIMATEUR : Francis Vachette

RAPPORTEUR : Michel Lostis

TEMOINS : Valerie Régnier, Paula Kasparian, Dominique Chavanat

## 16- Culture et Démocratie

Comment des formes d'expression et de création artistique permettent elles une meilleure reconnaissance de chacun individuellement et collectivement ? Comment permettent elles ainsi d'assurer un meilleur fonctionnement démocratique ?

ANIMATEUR : Jacques Bruneau

RAPPORTEUR : Marie Bruneau

TEMOINS : Nacera Aknam, Elisabeth Lamour, Pierre Lenel

## **18- Multiculturalisme, religions et laïcité**

Comment faire des diversités de notre société des richesses qui enrichissent chacun individuellement et collectivement ?

Comment dans une société multiculturelle peut on concilier reconnaissance de la personnalité de chacun individuellement ou en groupe et construction d'un « vivre ensemble » , Quelles formes d'intégration sont elles possibles ? Quelle forme donner actuellement aux valeurs de la laïcité ?

Quelles formes de pédagogie mettre en œuvre ?

ANIMATEUR Patrice Sauvage

RAPPORTEUR : Benoit Tessier

TEMOINS : Didier Bourg , Younes Aberkane

## **19- Emigration, immigration**

Comment dans un monde où capitaux et marchandises se déplacent, deviennent les moteurs d'une mondialisation sans freins redonner son sens à l'homme ?

Comment donner une valeur positive à la mondialisation en associant la solidarité à l'égard de ceux qui au péril de leur vie quittent leur pays dans l'espoir de mieux vivre et la nécessité de trouver des solutions politiques pour un développement moins inégalitaire ?

Quel rôle donner au regroupement familial par rapport à une immigration économique ? Comment concilier la liberté de chacun et un équilibre nécessaire

Comment trouver des solutions à intérêt réciproque en ne choisissant pas en fonction de nos seuls intérêts de pays riche, en utilisant au mieux les compétences des autres (par exemple dans le domaine médical) mais en construisant avec les pays partenaires des accords et des chemins de codéveloppement ?

Quelle place pour le citoyen dans ce cadre ?

ANIMATEUR : Slimane Tounsi

RAPPORTEUR : M. Jussac

TEMOINS : migrants de diverse générations : Nadia Hammeri , Laurent Kapela S Chafik

Experts : Joël Broquet, Thérèse Locoh , Jean Claude Sommaire

# V- LES ORGANISATEURS

## La Vie Nouvelle

Créée en 1947, La Vie Nouvelle a pour objectif de favoriser le développement personnel de chacun et d'inciter ses membres à s'engager, pour construire avec d'autres une société à laquelle chacun trouve un sens, où il a une place et sa dignité.

Par son engagement politique, La Vie Nouvelle (LVN) veut combattre l'injustice et l'exclusion, promouvoir un développement durable et un monde où l'Homme prime sur l'économie.

Attachée à la spiritualité, LVN invite ses membres à approfondir cette dimension par un partage de leurs convictions et de leurs doutes sur le sens de leur vie.

Puisant son inspiration dans la philosophie personnaliste d'Emmanuel Mounier, LVN voit en chaque homme une personne unique et responsable, qui se construit par l'engagement et la confrontation constructive avec les autres et le monde.

La Vie Nouvelle est une association d'éducation populaire agréée par l'Etat, indépendante, pluraliste et libre de tout parti, syndicat ou église.

## Démocratie & Spiritualité

L'association Démocratie & Spiritualité a été créée en septembre 1993, par un certain nombre de personnes exerçant des responsabilités diverses dans la vie sociale. Face aux défis de notre époque, aux blocages politiques et sociaux, à la perte de repères et au désenchantement de beaucoup, une approche novatrice s'impose ; elle consiste en un effort conjoint d'approfondissement de l'exigence démocratique et de renouvellement spirituel, l'un et l'autre devant se dynamiser mutuellement.

Telle est l'intuition fondamentale de Démocratie & Spiritualité.

Démocratie & Spiritualité s'adresse à ceux qui souhaitent exercer leur responsabilité d'acteurs et de militants dans la vie sociale et sont prêts au débat et à l'action. Elle souhaite favoriser des dialogues sociaux et intellectuels. Elle a rédigé une Charte permettant à chacun de se situer par rapport à des objectifs à la fois exigeants et ouverts.

L'association réunit ceux des signataires de la Charte qui souhaitent disposer d'une instance commune de réflexion et d'action.

L'association leur propose de se rencontrer, d'élaborer ensemble des analyses, de promouvoir des dialogues.

## Poursuivre

L'Association Poursuivre est un lieu de réflexion et d'échange, d'évolution personnelle et d'ouverture au monde d'aujourd'hui, dans le souci de promouvoir la personne dans toutes ses composantes.

Elle réunit des hommes et des femmes de plus de 55 ans, animés de la volonté de vivre en restant partie prenante de la société et en donnant sens à leur vie.

Le Mouvement Poursuivre s'enracine dans les traditions humaniste, personnaliste et chrétienne.

Il propose, sur les problèmes majeurs de notre époque et de notre âge, une réflexion ouverte aux recherches modernes et au débat critique, afin de permettre une quadruple démarche :

dans la lucidité, se tenir à jour,  
dans la générosité, être utile,  
dans l'espérance, chercher le sens,  
dans la sérénité, vivre son âge.

## VI - LES PARTENAIRES

### **RECIT : un réseau d'acteurs et de lieux porteurs d'éducation citoyenne**

RECit (Réseau des Ecoles de Citoyens) est né en 2002 d'une prise de conscience : la transmission de la citoyenneté aux nouvelles générations ne se fait plus que très partiellement. Une contre éducation permanente est développée par l'éducation, la publicité, la marchandisation. Celles-ci font l'apologie de l'intérêt individuel, de la violence et de la compétition et préparent de très graves problèmes pour l'avenir de la démocratie.

« *Comment répondre aux enjeux qui nous attendent et construire un monde à finalité humaine ? Comment chacun peut-il être acteur de sa propre vie et citoyen d'un monde solidaire ?* » RECit touche 3000 personnes et rassemble aujourd'hui 300 expériences porteuses d'une démarche émancipatrice. Ces initiatives se révèlent largement convergentes dans l'esquisse d'une société plus solidaire. RECit constitue un réseau d'échanges, de recherche et d'actions communes, largement informel, qui permet à chacun de sortir de son isolement et de se situer dans un mouvement d'ensemble.

#### **Quelle éducation émancipatrice ?**

Nous appelons « école de citoyens » toute instance, que ce soit ou non son objet principal, qui permet à chacun d'être acteur de sa propre vie et citoyen d'un monde solidaire. Pour cela, chacun doit pouvoir comprendre les grands enjeux du monde d'aujourd'hui, du mondial au local, approfondir les principes communs qui fondent l'action collective (laïcité, dignité, bien commun, souci du long terme, unité et diversité, réciprocité, coopération, démocratie participative, etc...), à travers les raisons d'agir de chacun et la diversité des actions, acquérir des comportements en accord avec ces valeurs, développer des méthodes, des outils, des savoir-faire pratiques (s'informer, animer, monter un projet, communiquer...). Les membres de RECit s'appuient sur des principes communs, qui s'expriment par une charte acceptée par tous les adhérents.

Il apparaît nécessaire de faire face avec les autres organisations à la mise en cause des actions porteuses de bien commun, à la rupture des financements publics nationaux et à la remise en cause des libertés publiques. Nous sommes dans une situation d'urgence, mais nous devons préparer le long terme et travailler à promouvoir une société fraternelle et solidaire.

Aussi l'accent est également mis sur la mutualisation des expériences et la construction d'une autre logique, qui a déjà commencé à travers les pratiques socialement innovantes.

RECit - 15 avenue R. Fleury, - 78 220 VIROFLAY - recit@recit.net - <http://www.recit.net/>

### **La Croix**

LA CROIX, quotidien d'informations générales (369 000 lecteurs), est heureuse de soutenir le colloque: « La politique au risque de la spiritualité ». Depuis plus de 120 ans, LA CROIX cultive son originalité en conjuguant travail d'information et convictions chrétiennes. Passion de l'actualité, refus de l'emballement médiatique, ligne éditoriale indépendante, liberté d'engagement, souci pédagogique constant, volonté de ne pas désespérer des hommes et des événements, sont les grands fondements du quotidien.

Les lecteurs de LA CROIX ne sont pas seulement des spectateurs de l'actualité, ils en sont les acteurs. LA CROIX les aide à s'engager dans un monde qui change. Échapper à la futilité médiatique en retenant dans l'actualité ce qui fait sens ; mettre en avant dans les événements leurs conséquences pour l'homme; susciter le débat sur les grands sujets qui nous concernent tous ; rendre service quotidiennement à ses lecteurs, dans leur vie professionnelle, sociale et familiale : telles sont les ambitions de la rédaction de LA CROIX que dirige Dominique Quinio.

LA CROIX publie chaque jour un supplément :

« Économie & Entreprises » - « Sciences & Éthique » - « Parents & Enfants » - « Livres & Idées » - « Forum & Débats »  
« Religion & Spiritualité »

LA CROIX

Marie Barraud – Tél. : 01 44 35 65 12 – [marie.barraud@bayard-presse.com](mailto:marie.barraud@bayard-presse.com)

Aurore Vilaboa – Tél. : 01 44 35 66 68 – [aurore.vilaboa@bayard-presse.com](mailto:aurore.vilaboa@bayard-presse.com)

## **La Vie, hebdomadaire chrétien d'actualité,**

une véritable alternative aux autres magazines d'actualité

« La Vie » est édité par Malesherbes Publications S. A., filiale du groupe LA VIE-LE MONDE.

La Vie depuis plus de 60 ans **donne du sens à l'actualité**

La radio, la télévision déversent un flot d'informations en temps réel, mettent tous les événements sur le même plan, mélangent l'utile et l'inutile

- La Vie fait des choix dans l'actualité. Elle distingue l'important du secondaire, les informations avec et sans enjeux.
- La Vie s'inscrit dans la modernité. Elle porte une attention particulière à ce qui change, dans le monde, près de nous et dans notre vie personnelle.
- La Vie va plus loin sur certains grands sujets et débats de société. Elle les replace dans leur contexte, elle prend en compte leur dimension historique, culturelle, internationale, etc.

La Vie **porte un regard chrétien et humaniste sur le monde**

La Vie présente l'actualité en mettant l'homme au centre de l'information. Elle accorde plus d'importance aux personnes qu'aux institutions, à l'expérience qu'aux systèmes. Ses valeurs sont celles de liberté, de justice, de solidarité, de tolérance.

La Vie ce sont **des conseils pour mieux vivre au quotidien**

La Vie est un magazine pratique. Il se préoccupe de tout ce qui fait notre vie de tous les jours :

- la recherche de l'équilibre personnel ;
- la vie avec les autres, en particulier, le couple, les enfants, la famille ;
- la vie intérieure.

Et pour tous les articles du magazine quel qu'en soit le sujet, La Vie donne des pistes pour aller plus loin si on le souhaite : adresses, organismes, livres, sites Internet, etc.»

La Vie donne à ses lecteurs les moyens d'agir tant dans leur vie personnelle que sur le monde, notamment à travers l'association « les amis de la vie » qui fédère, autour des relais locaux, des lecteurs engagés dans la vie citoyenne. « Les amis de la vie » organisent chaque année plus de 200 débats publics à travers la France.

La Vie - 163, boulevard Malesherbes, 75859 Paris Cedex 17 - Tél. : 01 48 88 46 00 - Fax : 01 48 88 45 33 - <http://www.lavie.presse.fr>

## **Les Amis de l'hebdomadaire La Vie**

L'association « Les amis de l'hebdomadaire La Vie » a été créée en 2000 pour :

- resserrer les liens des 800 000 lecteurs de *La Vie* avec leur journal.
- Promouvoir les valeurs d'humanisme, de justice et de solidarité défendues dans l'hebdomadaire chrétien d'actualité.
- Constituer un espace pluraliste et décentralisé de débats publics, dans la société et les Eglises.

Les Amis de La Vie co-organisent ou soutiennent chaque année près de 250 activités et manifestations :

En 2005, 130 débats publics sur des thèmes aussi divers que : La citoyenneté, l'exclusion, l'altermondialisme, les droits de l'homme, les relations Nord-Sud, l'Europe, l'éducation, les religions et la paix, l'avenir du christianisme, la laïcité, la santé, la culture, la liberté de la presse...

Près de 150 échanges à thème ont également été menés dans ses 45 groupes locaux dans toute la France.

L'association des lecteurs organise en outre, chaque année :

- une Université d'été ;
- le grand rendez-vous des ONG avec l'opinion publique : « Les rencontres de l'Humanitaire », un colloque en partenariat avec l'ensemble des ONG françaises.

Elle a été très active dans les divers Forums sociaux mondiaux et européens, de Porto Alegre, Bombay et Paris où elle faisait partie des plus importantes délégations européennes.

Les Amis de La Vie ont en outre entrepris divers partenariats : Radio-France, Le CCFD, la Fondation de France, Public-Sénat, le Secours Catholique, les éditions Albin Michel...

Les Amis de La Vie - 163, boulevard Malesherbes, 75017 Paris - Tél. : 01 48 88 46 22 - Fax : 01 48 88 45 29  
[amisdelavie@mp.com.fr](mailto:amisdelavie@mp.com.fr) - <http://www.amisdelavie.org>

## VII- LE COMITÉ DE PILOTAGE